

**Alcatel,
Airbus...**
à l'heure des
suppressions
d'emplois
p 11 - 12

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2012 - 23 février 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

**Pour augmenter
le pouvoir d'achat
il faut
prendre sur
les profits !**

**Arlette
Laguiller**



**en
campagne**



p. 16



Papon :
**Grand serviteur de l'État
et sinistre crapule**

p. 3

Sommaire

Politiciens

- p. 4 ■ Ségolène Royal apte à diriger... au service de qui ?
 ■ Smic : un « signal fort » et pas cher
- Porte-avions : ils en débattent mais c'est déjà décidé
- p. 5 ■ Sarkozy à la Réunion
 ■ Sarkozy et Vergès
- Bayrou-Sarkozy : même politique antisociale
- p. 6 ■ Pour répondre aux besoins : prendre sur les profits !
 ■ Procès de l'Erika

Leur société

- p. 7 ■ Sans-logis
 ■ Effet des restrictions budgétaires au lycée Lafayette (Clermont-Ferrand)
- Éducation nationale

Tribune

- p. 6 ■ Françafrique : Les présidents passent, Total et Bolloré restent

Dans le monde

- p. 8 ■ États-Unis : l'opposition symbolique des parlementaires démocrates à la guerre en Irak
 ■ Pollution en Côte-d'Ivoire : les victimes indemnisées ?
- Russie : Les ouvriers de Ford ne lâchent pas
- p. 9 ■ Italie : Fiat
 ■ Allemagne : attaque des patrons de la métallurgie

Dans les entreprises

- p. 10 ■ La fraude fiscale arrondit les fins de mois du capital
 ■ Technocentre Renault-Guyancourt
- Les gardiens de musée en grève
- p. 11 ■ Airbus-Toulouse
 ■ EADS Astrium - Les Mureaux
- Chèques postaux Orléans La Source
- p. 12 ■ Alcatel-Lucent
 p. 13 ■ Snecma Corbeil
 ■ Thalès Electron Devices - Velizy
- Thalès, le coin des affaires
- p. 14 ■ Renault-Sovab-Batilly
 ■ Plan « hôpital 2012 »
- Institut Gustave Roussy-Villejuif
- p. 15 ■ Sanofi-Aventis-Vitry
 ■ SNCF

La campagne d'Arlette Laguiller

- p. 16 ■ D'un meeting à l'autre

• La « justice » selon Sarkozy

Faire payer les pauvres

Dans la longue interview de Sarkozy que *Le Parisien - Aujourd'hui en France* a publié le 21 février, il n'y a pas vraiment de nouveauté, mais tout de même quelques formulations ou quelques précisions qui valent la peine d'être notées.

On apprend ainsi que si Sarkozy est contre l'augmentation du smic, c'est parce que cela « tasserait la grille des salaires », et « donnerait le sentiment à la classe moyenne que travailler dur ne sert à rien puisqu'on ne gagne pas plus à l'arrivée que celui qui est dans l'assistanat ou en bas de l'échelle ». Comme si ceux qui étaient réduits aux minimums

sociaux touchaient l'équivalent du Smic ! Comme si ceux qui gagnaient quelques euros de plus que le Smic appartenaient aux classes moyennes ! Voilà une partie de ce que Sarkozy appelle dans cet interview son « paquet social »... et qui mériterait un tout autre qualificatif !

En ce qui concerne le déficit de l'assurance maladie, Sarkozy réentonne le refrain que l'on nous sert depuis si longtemps : « Il faut responsabiliser les patients. Je prévois donc l'instauration d'une franchise sur l'assurance maladie. Notre idée, c'est que les premiers euros des soins de santé ne seront pas remboursés ». Mais « responsabiliser les

patients », c'était déjà le but du « ticket modérateur », fixé à 20 % du montant du coût des visites médicales et des médicaments lors de la création de la Sécurité sociale, et qui n'a cessé d'augmenter, jusqu'à 65 % pour de nombreux médicaments. Pas question, par contre de « responsabiliser » les industriels de la pharmacie en limitant leurs profits.

Même langage réactionnaire en ce qui concerne ce qu'il appelle la « réforme des régimes spéciaux » de retraite. « Je comprends que ça ne fasse pas plaisir à tout le monde mais je veux gager l'augmentation des trois millions de petites retraites par la réforme des régi-

mes spéciaux. Il y a 500 000 cotisants et 1,1 million de retraités. Ces personnes-là cotisent 37 années et demie. Les autres, 40 ans ou un peu plus. La justice ce n'est pas seulement des droits, mais aussi des devoirs ». Mais le sens aigu de la justice dont se réclame ainsi Sarkozy ne l'amène pas à se poser des questions sur les revenus exorbitants qu'encaissent les Bettancourt, Peugeot, et autres gros actionnaires, sans avoir, pour certains, jamais travaillé. C'est que le but de l'ambitieux Sarkozy, c'est de se retrouver à l'Élysée pour y gérer les affaires de ces gens-là.

François DUBURG

• Chirac, à Cannes

Le festival des dictateurs africains

Les 15 et 16 février, à Cannes, Jacques Chirac recevait, certainement pour la dernière fois officiellement, les dirigeants africains, dont il se dit si proche.

Tous n'ont pas pu venir. Lansana Conté, habitué de ces sommets, au pouvoir en Guinée-Conakry depuis son coup d'État de 1984, était retenu dans son pays : la population, qui voit son niveau de vie reculer de jour en jour, y a déclenché une grève générale depuis le 10 janvier. Lansana Conté a répondu par une violente répression, qui a fait plus de 100 morts. Près de 500 militants de l'opposition seraient en détention dans des camps ou des postes de gendarmerie.

Le président de la République Démocratique du Congo, Joseph Kabila, a pré-

férent ne pas quitter le pays, craignant de ne pas retrouver sa place en rentrant.

Quant à Laurent Gbagbo, qui n'exerce plus sa dictature que sur la moitié de la Côte-d'Ivoire, l'autre moitié étant sous le contrôle d'opposants, il a finalement préféré se faire représenter.

Tous les autres étaient là, entre autres Faure Gnassingbé, le président togolais, qui a hérité du pouvoir à la mort de son père, le général Gnassingbé Eyadema. Celui-ci exerçait, depuis 1967, le pouvoir sans partage que lui avait confié la France. À sa mort, en février 2005, Chirac avait déclaré qu'il perdait un « ami personnel ».

Omar Bongo était là, aussi. Président du Gabon depuis 1967, il a permis à Elf-Total d'y faire fortune, en y pillant

les ressources pétrolières (et celles du Congo-Brazzaville dirigé par son ami - et beau-père - Sassou Nguesso).

Les présidents soudanais, tchadien, centrafricain, responsables des massacres au Darfour, étaient là aussi, ainsi que de nombreux autres.

En 1990, Mitterrand avait fait semblant d'inciter les dictateurs africains à évoluer vers le « multipartisme ». À l'époque, Chirac avait affirmé que « l'Afrique n'est pas mûre pour la démocratie ». Ce qui le dispense de demander aux dictateurs en place de faire semblant d'être des « démocrates ».

Celui qu'on nous présente comme un grand ami de l'Afrique est surtout celui des dictateurs africains

Roger PÉRIER

Fête de Lutte Ouvrière

Creil

Samedi 17 mars à partir de 16 heures

Salle Georges-Brassens à Villers-Saint-Paul rue Aristide-Briand

à 18 h 30 allocution d'Arlette LAGUILLER

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
 Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 19 février



Grand serviteur de l'État et sinistre crapule

Emportées par la volonté de convaincre les électeurs que, dans la présidentielle, seul compte le deuxième tour et qu'il se jouera obligatoirement entre Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, la presse et la télévision donnent dans le superlatif pour qualifier l'enjeu de ce choix. Entre le candidat de l'UMP et la candidate socialiste, c'est plus qu'une opposition politique, a écrit un grand quotidien, c'est une « opposition de société ». Ben voyons !

Il faut bien que la télévision et la presse s'extasient pour donner aux électeurs l'impression qu'avec leur bulletin de vote, ils ont entre leurs mains l'avenir du pays comme leur propre sort, alors pourtant que les deux partis que représentent les deux candidats se relayent au pouvoir depuis un quart de siècle sans que les alternances changent la vie des classes populaires, si ce n'est chaque fois en mal.

Changer la société en changeant de président ? C'est une plaisanterie. D'abord parce que, dans le domaine économique, ce n'est ni le président de la République ni le gouvernement qui commandent. Ce sont les grands groupes financiers. Ils peuvent licencier, délocaliser ou supprimer des emplois comme ils veulent, comme sont en train de le faire deux des plus puissantes entreprises du pays, Alcatel-Lucent et Airbus.

Mais, même dans le domaine politique, si on élit le président de la République, on n'élit pas les hauts fonctionnaires qui exécutent les hautes et basses œuvres de l'État et en assurent la continuité.

L'homme qui vient de mourir, Papon, est un bel exemple de ces hauts fonctionnaires qui traversent les mandatures présidentielles et même les régimes, représentant l'État sous les uns comme sous les autres. Haut fonctionnaire déjà au temps du gouvernement du Front populaire, il s'était mis sans état d'âme au service du régime de Pétain. La guerre terminée, pourvu d'un certificat de résistance, il avait entamé une belle carrière sous la IV^e puis sous la V^e République. Préfet en Algérie en pleine guerre, préfet de police de Paris, il était devenu député et ministre sous Giscard.

Papon n'avait fini par être condamné pour son rôle dans la déportation de Juifs lorsqu'il était, sous Pétain, secrétaire à la préfecture de Bordeaux, qu'à la suite d'une infinité de procédures. Mais il n'avait pas accompli sa peine de dix ans car il avait été libéré pour raisons de santé en 2002. Il n'était pourtant pas à l'agonie, il était même sorti sur ses jambes.

Papon avait sur la conscience non seulement les Juifs déportés, mais aussi on n'a jamais su combien d'Algériens massacrés lors d'une manifestation, interdite certes mais tout à fait pacifique, le 17 octobre 1961 à Paris, lorsqu'il était préfet de police. Il était aussi responsable de la mort de neuf manifestants communistes, du fait de sa police, au métro Charonne en février 1962.

C'est dire qu'autant la justice que tous les dirigeants politiques qui ont couvert et employé Papon après la guerre ont fait preuve d'une grande mansuétude vis-à-vis de lui. On ne peut pas dire qu'ils font preuve de la même vis-à-vis de Nathalie Méni-gon qui a subi deux attaques cérébrales et est devenue hémiplégique et à laquelle on refuse toujours d'aller mourir chez elle. Bien sûr, elle a assassiné le patron de Renault et le général Audran. Mais, à côté de tout ce qu'a fait Papon, cela n'est vraiment pas comparable.

Deux poids et deux mesures, mais cela montre aussi l'indulgence de nos dirigeants envers ceux qu'ils appellent les loyaux serviteurs de l'État avec, par contre, une haine éternelle envers ceux qui ont eu le tort de s'opposer à l'État.

Tous les hauts fonctionnaires n'ont évidemment pas le passé de Papon car c'est aussi une question d'âge. Mais, au moment où on nous jette de la poudre aux yeux pour nous convaincre que le choix d'un président est déterminant pour l'avenir, il est utile de se rappeler que les présidents passent, les régimes se succèdent, mais l'appareil d'État et ses hauts fonctionnaires restent.

Arlette LAGUILLER

Communiqué d'Arlette Laguiller

Papon : une grande croix... du déshonneur

La Légion d'honneur de Papon, avec laquelle il a revendiqué de se faire enterrer, remue, bien plus qu'elle ne le mérite, les médias et le monde politique. Mais ce qui est choquant, c'est qu'on la lui ait donnée. Cela relativise beaucoup la valeur de cette récompense symbolique.

Qu'on l'enterre avec ou pas, il le sera surtout avec les fantômes des 1 500 Juifs qu'il a contribué à déporter, faits pour lesquels on l'a condamné à dix ans de réclusion dont il n'a fait que trois ans « pour raison de santé ». Mais il y a aussi les fantômes de plusieurs centaines d'Algériens massa-

crés lors d'une manifestation, interdite mais cependant pacifique, le 17 octobre 1961, ainsi que des neuf manifestants communistes tués par sa police au métro Charonne le 8 février 1962.

Bien que le tribunal qui l'avait condamné lui ait interdit de porter cette décoration, il a

continué de le faire. Les jugements de justice sont plus efficaces pour expulser de chez lui un malheureux qui a un retard de loyer que pour imposer à Papon d'obéir aux jugements de cour.

En tout cas, pour s'en tenir au strict problème de sa Légion d'honneur, si on l'enterre avec,

je ne sais pas si beaucoup de ceux à qui on l'a attribuée pour de bonnes raisons accepteront encore de la porter, ce qui leur ferait partager, par ses fautes, avec Papon cette décoration rouge... de sang.

Arlette LAGUILLER
le 19 février 2007

Ségolène Royal apte à diriger... au service de qui ?

L'un des objectifs de la prestation de Ségolène Royal sur TF1, le 19 février, a été de démontrer sa capacité à gouverner, son principal rival Sarkozy cherchant à faire peser sur elle le soupçon d'incompétence, en tout cas d'inexpérience. Elle a donc fait étalage de ses états de service, rappelant qu'elle a été trois fois ministre, qu'elle avait été une des proches de Mitterrand jusqu'en 1987, avant d'être élue députée et présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes.

Et en effet Ségolène Royal a certainement les qualités pour devenir présidente de la République, tout comme Nicolas Sarkozy, Jacques Chirac, François Mitterrand, Fabius, Strauss-Kahn et d'autres ; tout comme des Bush, Berlusconi, Merkel ou Blair à l'étranger ont eu les qualités pour devenir chefs d'État ou de gouvernement. D'autant que Royal, comme les autres, dispose des services d'un appareil politique rodé à « la chose publique » comme on dit, au sein du PS, et de ceux de hauts fonctionnaires et de toute une administration qui, elle, n'est pas soumise aux aléas d'une élection.

L'essentiel n'est donc pas là. Être capable d'assumer la fonction présidentielle, sans doute, reste à savoir pour quelle politique, au service de quels intérêts ? Royal et Sarkozy, tout comme le troisième larron Bayrou, répondent à l'unisson que c'est « pour servir la France ». Mais la question est de savoir quel camp ils serviraient : celui des possédants et des capitalistes, ou celui des travailleurs et des classes populaires ? Le choix de Sarkozy est sans équivoque, celui de sa rivale socialiste ne l'est guère moins. Elle a tenu lors de son intervention télévisée à insister, tout comme elle l'avait fait la semaine précédente dans son discours de Villepinte, sur l'importance de la relance économique, clef de voûte de toute son argumentation.

Mais cette relance dépend des choix des patrons, et uniquement d'eux. Ségolène Royal les veut innovants, vertueux. Elle promet même de les aider à le devenir en subventionnant les plus méritants. Mais en quoi cela ferait-il de ces patrons petits, moyens et grands, des créateurs d'emplois et des distri-

buteurs de bons salaires pour ceux qui ne sont pas au chômage ? La candidate socialiste se garde de le dire, et pour cause. Sa prétendue nouvelle façon de faire de la politique est une façon d'habiller avec des mots nouveaux – et encore – des vieilles recettes.

Pour préciser les choses, dans un discours tenu à Rennes au lendemain de sa prestation télévisée, elle s'est fortement revendiquée de la « rigueur » économique, se référant à Jacques Delors et à Pierre Mendès-France, deux hommes politiques qui n'ont pas laissé l'image d'une politique nettement de gauche. Elle aurait pu aussi bien se référer à Pierre Mauroy, l'un de ses soutiens actuels qui fut le Premier ministre de Mitterrand de 1981 à 1984 et qui, en mars 1983, instaura un plan de rigueur qui méritait largement ce qualificatif. Jacques Delors était d'ailleurs son ministre des Finances. Ce plan instaurait le blocage des salaires, avec comme corollaire la suppression de toutes les clauses qui prévoyaient une indexation des salaires sur l'évolution des prix, une hausse des taxes sur la vignette auto, sur l'essence, la hausse des tarifs du gaz, d'électricité, de la SNCF, celle du forfait hospitalier, etc.

Voilà la perspective que nous propose Royal, en le disant quasi ouvertement. « La rigueur n'est pas contraire avec le socialisme, mais sa prémisses » a-t-elle précisé. Mais ce socialisme-là est le contraire de ce que les travailleurs et les classes populaires sont en droit d'attendre pour que leur situation change.

Jean-Pierre VIAL

• Smic

Un « signal fort » pour pas cher

Lundi soir 19 février, sur TF1, Ségolène Royal tenait à souligner que, dans ses propositions, elle était précise, réaliste et qu'elle ne voulait promettre que ce qu'elle pourrait tenir.

En ce qui concerne la hausse du smic, elle a donc précisé que sa promesse d'augmenter le smic à 1 500 euros s'entendait du smic brut, et que ces 1 500 euros brut ne seraient atteints qu'en 2012. Et de citer le « niveau actuel du smic, qui est quand même très bas » a-t-elle reconnu : 984 euros pour 35 heures.

Mais il faut tout de même préciser que ces 984 euros du smic actuel concernent le smic net (le smic brut étant déjà de 1 254 euros). La hausse du smic, si elle suivait l'évolution de ces dernières années, le porterait à environ 1 450 euros brut en

2012. Autrement dit, tout ce que promet Ségolène Royal revient à un coup de pouce de 50 euros brut en cinq ans... qu'elle promet, il est vrai, de donner tout de suite.

Royal qualifie ces « 50 euros tout de suite » de « signal fort que je veux donner ». Mais ce n'est pas avec un tel signal que les quatre millions de travailleurs payés aujourd'hui au smic peuvent



espérer une amélioration de leur niveau de vie.

Lucienne PLAIN

• Porte-avions

Ils débattent mais c'est déjà décidé

Ségolène Royal a laissé entendre, dans une assemblée à Dunkerque le 15 février, qu'une fois élue elle n'engagerait pas la construction d'un second porte-avions nucléaire, qui serait destiné à assurer la continuité du « service » pendant que le premier sera en révision.

vivons dans un monde menacé dans le cadre duquel la France ne peut pas baisser la garde ni son effort de défense ». Sarkozy, lui, déclare que ce navire de plusieurs milliards d'euros devait être construit car, précise-t-il, « s'il y a des choix d'économies à faire, je les ferai sur bien d'autres choses ».

pas faire la deuxième porte-avions, mais de ne pas le financer tout seul pour pouvoir économiser quelques milliards d'euros ».

Ainsi, ils sont tous d'accord. Mais chacun fait comme si la décision était encore en projet. Or, dans la loi de finances pour 2007, 700 millions de dépenses

sont déjà programmés et la signature des contrats correspondants doit avoir lieu incessamment. Des travaux sont déjà engagés, des millions d'euros sont déjà investis. Alliot-Marie, l'actuelle ministre de la Défense, déclare que la décision de

construire un second porte-avions est « ferme, définitive ».

Tous ces candidats à l'élection présidentielle font mine de discuter de projets alors qu'ils savent fort bien, pour avoir participé à leur discussion, que les décisions sont déjà prises.

Michel ROCCO



« Alors si la nation est capable de dégager le coût d'un deuxième porte-avions, j'en fais ici le serment, cette marge de manœuvre supplémentaire, cette valeur-là n'ira pas à la défense nationale. Voilà la différence. » a-t-elle déclaré. Sauf qu'elle ajoutait - ce que les journaux ont moins mis en évidence : « Je maintiendrai inchangé l'effort de défense nationale, parce que nous

Bayrou est sur la même longueur d'ondes que Sarkozy. Pas question de se priver de ce deuxième porte-avions, dit-il, il faut seulement que ce projet se fasse à une échelle européenne. C'était d'ailleurs la position de Ségolène Royal, il y a quelques mois encore. Et c'est toujours celle du Parti Socialiste, qui a déclaré par la voix de Vincent Peillon, « il ne s'agit pas de ne

• Sarkozy à la Réunion

Mais qui sont les véritables assistés ?

Lors de son passage à la Réunion les 16 et 17 février, Sarkozy a réaffirmé son soutien sans faille aux riches et aux patrons. Pour la population par contre, pour les travailleurs, les chômeurs, les jeunes, il n'y avait strictement rien dans ses propos, si ce n'est quelques paroles condescendantes, voire méprisantes.

Ainsi, il est revenu sur ce qui semble être devenu un refrain pour lui : « *La dignité des ouvriers et des employés qui partent tôt au travail, qui se serrent la ceinture pour qu'un jour leurs enfants n'aient pas à se la serrer.* »

« *L'avenir n'est pas au RMI* », a osé poursuivre Sarkozy, comme si les 73 000 allocataires que compte l'île se délectaient de la difficile situation dans laquelle ils se trouvent, comme si les travailleurs étaient, eux, responsables du sort qui leur est fait. Mais qui paie les bas salaires, qui aggrave les conditions de travail et leur intensité, qui n'embauche pas autrement qu'au compte-gouttes et en contrats précaires et sous-payés, qui jette les travailleurs au chômage, au RMI, dans la misère ? Qui d'autre que ces patrons auxquels Sarkozy est venu apporter appui et assistance ?

Car pour eux, le candidat de l'UMP n'a pas lésiné. Il a bien entendu confirmé que le régime de défiscalisation outre-mer serait conservé,

mais pas seulement. Pour faire bonne figure, il a plaidé pour l'instauration de zones franches globales dans les DOM, qui devraient concerner les nombreuses entreprises déjà fiscalement aidées par la loi

programme pour l'outre-mer. Dans le même registre, Sarkozy s'est dit également favorable à la mise en place d'un système d'exonération des droits de douane pour les matières premières et les produits

semi-finis, ainsi qu'à un nouveau mécanisme de crédit d'impôt, qui concernerait les entreprises tournées vers l'exportation.

Et après cela, après avoir gavé le patronat et les riches de

cadeaux fiscaux de toute sorte, Sarkozy ose parler des assistés en pointant du doigt les quelques aides difficilement octroyées à ceux qui n'ont rien et que le système laisse sur le bord du chemin.

• Sarkozy-Vergès

Je t'aime, moi aussi

Rien de ce qu'a pu dire et proposer Sarkozy lors de sa venue n'a semblé heurter le Parti Communiste Réunionnais, du moins ses principaux dirigeants, dont aucun n'a émis la moindre critique à l'égard du représentant de l'UMP, en particulier pas Vergès, secrétaire du PCR et président de la Région Réunion.

Entre les deux hommes, les relations semblent avoir été apaisées. Oubliés les propos tenus par Sarkozy, il y a deux ans, affirmant que « *la Réunion ne peut être représentée par un Parti Communiste, fût-il réunionnais* ». Aujourd'hui, vis-à-vis de Vergès, le ton est tout autre. Sarkozy dit plutôt ne pas craindre « *d'imaginer des ouvertures politiques avec tous ceux qui, par leur intelligence et leur pragmatisme, peuvent servir l'intérêt général* » ; l'intérêt général se confondant évidemment ici avec l'intérêt qu'a Sarkozy d'être élu.

La Réunion, avec ses



Sarkozy et Vergès au Conseil régional de la Réunion.

AFP

presque 800 000 habitants, dont la moitié sont inscrits sur les listes électorales, vaut bien une accolade appuyée donnée à un Vergès consentant. D'autant que ce dernier représente tout de même le parti le plus influent de l'île. Et pour Sarkozy le geste était d'autant plus tentant qu'il savait fort bien que Vergès n'avait pas hésité, lors des élections présidentielles de 1995, à appeler à voter pour les « *candidats de l'égalité* », au nombre desquels

Vergès avait rangé Chirac.

De son côté, Vergès a oublié toutes les critiques formulées en 2004 à l'encontre du gouvernement Raffarin-Sarkozy et au « *vote sanction* » auquel il appelait alors l'électorat réunionnais. Depuis, d'importantes subventions sont arrivées pour la route du littoral et le tram-train, qui ont laissé Vergès dans un état d'indécision tel qu'il n'a pas encore annoncé le nom du candidat qu'il soutiendra à

l'élection présidentielle. Dans le journal du PCR, *Témoignages* (17 février), les éloges n'ont pas manqué non plus à l'égard de Sarkozy : un « *homme à forte capacité de séduction* », qui « *sait évoluer* », qui tient des « *propos qui élargissent les horizons d'une classe politique trop majoritairement, hélas, enlisée dans des ambitions personnelles* ».

Ne se fait-on pas les amis qu'on mérite ?

E.G.

• Bayrou - Sarkozy

Une même politique antisociale

Bayrou veut faire croire qu'il pencherait un peu vers la gauche ; il a déclaré qu'il pourrait prendre un Premier ministre issu de celle-ci. Et certains médias de souligner la différence qui existerait entre un Sarkozy, campé à droite, et un Bayrou, apôtre de l'ouverture.

Mais si on compare leurs programmes, plus de doute... ce sont des frères jumeaux !

Sur le temps de travail : Bayrou veut « *permettre aux salariés qui le souhaitent d'améliorer leur revenu par le jeu libre*

des heures supplémentaires ». Sarkozy veut « *la liberté de travailler plus pour gagner plus* ». Pour Bayrou, « *l'assouplissement des 35 heures dans le privé s'applique aussi à la fonction publique* ». Pour Sarkozy, les agents publics « *volontaires* » pourraient eux aussi s'affranchir de la règle des 35 heures.

Sur les charges des entreprises, pour Bayrou, « *toute entreprise aura le droit de créer deux emplois nouveaux sans charges pendant cinq ans, sauf 10 % destinés à améliorer le financement des retraites* ». Pour Sarkozy,

toute heure supplémentaire et toute RTT converties en temps de travail seraient exonérées de charges sociales et fiscales.

L'impôt sur la fortune ? Bayrou est « *partisan d'une imposition sur le patrimoine à base large mais à taux léger* ». Un prélèvement d'un pour mille rapporterait 3 à 4 milliards par an, l'équivalent de l'ISF d'aujourd'hui. Cela lui donne l'air plus radical qu'un Sarkozy qui veut réduire le taux à partir duquel interviendra le bouclier fiscal, le faisant passer de 60 % à 50 %, et

réduire le montant de l'impôt sur la fortune pour ceux qui investiraient dans les PME. Mais maintenir le revenu de l'ISF au niveau où il en est actuellement, réduit comme une peau de chagrin, quelle prouesse sociale ce serait !

Sur les retraites, Bayrou propose « *une refonte universelle de tous les régimes, y compris les régimes spéciaux* ». Il veut un « *système de retraite par points où le montant augmente avec le temps de cotisation. Les salariés auront le droit de partir à 55 ans, mais leur retraite sera*

plus importante s'ils partent plus tard ». Sarkozy veut supprimer les régimes spéciaux et « *permettre à ceux qui veulent travailler plus longtemps de le faire* ».

Pour Bayrou, comme pour Sarkozy, c'est le régime de la « *liberté* » : liberté pour les travailleurs de travailler plus et plus vieux... pour ceux qui auraient du travail. Tous les deux sont à l'unisson avec la présidente du Medef, Laurence Parisot, qui ne réclame pas autre chose.

Sylvie MARÉCHAL

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

• Françafrique

Les présidents passent, Total et Bolloré restent

Réunissant à Cannes, pour la dernière fois de sa carrière présidentielle, le sommet Afrique-France (24ème du genre), Chirac a joué à l'« ami de l'Afrique » et s'est permis des envolées pour dénoncer le pillage du continent, la colonisation, les dégâts sur l'environnement, le fléau du sida. En exemple d'Aide publique au développement, il a vanté sa taxe sur les billets d'avion. Grâce à elle, 18 pays africains auraient adhéré à Unitaid, un mécanisme d'achat de médicaments moins chers contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Jusqu'ici pourtant, seuls 5 % de ces financements ont été alloués à des programmes de santé aidant concrètement les populations, les 95 % restants étant investis notamment dans de grands laboratoires pharmaceutiques. L'art de reprendre d'une main ce qu'on prétend donner de l'autre. Mais Chirac n'a pas perdu la boussole puisque le thème principal de son dernier sommet était les matières premières, l'essentiel pour les capitalistes français. Sans être directement présents au festival, les TotalFinaElf, Péchiney, Bouygues et autres Bolloré étaient les vedettes.

Certes, il y avait des trouble-fête. D'abord la répression en Guinée d'une opposition populaire tenace. Mais Chirac n'en a pas parlé. Ensuite, la guerre du Darfour, qui a déjà fait plus de 200 000 morts. Chirac s'est baptisé « facilitateur » et a obtenu des dictateurs du Soudan, du Tchad et de Centre-Afrique un pacte de non-intervention chez le voisin, qui peut-être, si lesdits dictateurs ont les moyens et la volonté de le faire respecter, permettrait aux intérêts français dans la région de fructifier sans gêne... et montrerait que le gouvernement français peut avoir de bonnes relations avec le gouvernement soudanais, n'en déplaise aux États-Unis.

Les médias se sont demandé si le départ de Chirac n'allait pas marquer la fin d'une ère, de cette « Françafrique » lancée par de Gaulle et ses réseaux Foccard, Pasqua et compagnie... et relayée par Mitterrand, père et fils. Le dictateur du Gabon, Omar Bongo, grand ami de la France et de Total, affirme que non.

Nicolas Sarkozy ? Pas de problème,

« parce qu'on est amis » dit-il, « si demain il me renie parce qu'il est président, je lui dirai : ce n'est pas sérieux Nicolas ». L'affaire est entendue.

Ségolène Royal ? Dans un article de *Témoignage chrétien*, elle dénonce « la droite française à l'origine depuis cinq ans de désordres sans précédent sur le continent africain ». Mais ne dit rien du génocide Rwandais avec le soutien et l'aide de l'armée française, sous la présidence de Mitterrand. Rien de ce dictateur socialiste Gbagbo, mis en place avec l'aide du gouvernement Jospin, en Côte d'Ivoire aujourd'hui en proie à la guerre. D'ailleurs les solutions pour l'Afrique que préconise la candidate socialiste, ses micro-crédits, ressemblent comme des gouttes d'eau à la taxe sur les billets d'avion de Chirac, pendant que les mégas crédits et les prébendes de l'État français sont réservés aux trusts qui pillent l'Afrique. Ségolène Royal voudrait aider les femmes africaines à monter une sécherie de poisson ou autre artisanat, pour garder leurs fils au pays au lieu de les voir risquer leur vie sur une embarcation de fortune et devenir chômeurs en France. Ainsi, la France n'hériterait pas de la misère du monde, dit-elle avec un clin d'œil appuyé aux xénophobes français. Mais il y aurait toujours les trusts français razziant l'Afrique.

Rien d'étonnant si à ce festival de Cannes, on comptait nombre de tortionnaires de leurs propres peuples (souvent anciens adjudants ou officiers de l'armée française) : Omar Bongo – l'homme de Total-Elf au Gabon – au pouvoir de plus 40 ans grâce aux fraudes électorales, Idriss Déby qui impose la terreur au Tchad mais permet à l'armée française de maintenir sa plus grande base militaire sur le continent, Denis Sassou Nguesso qui a fait massacrer des dizaines de milliers de civils par ses milices Cobras au Congo Brazzaville en 1997.

Voilà les « bons amis » garants du maintien des intérêts des sociétés françaises. Un système qui ne finira qu'avec l'expropriation des trusts qui pillent les richesses du continent, à commencer par les trusts français.

Anne HANSEN

Convergences Révolutionnaires n° 49 (janvier-février 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : gauche, droite, gauche... Le piège de l'alternance

Articles : Élections : du jeu vidéo aux choses sérieuses – Bolivie : Morales à la croisée des chemins – RDC Congo : régler le pillage – La Poste : trois mois de grèves partielles dans les centres de tri – SNCF : passer des grèves à la grève – Crise dans l'automobile européenne : hécatombe d'emplois chez les équipementiers ; licenciements chez Volkswagen-Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Pour répondre aux besoins : prendre sur les profits !

La patronne du Medef, Laurence Parisot, s'est demandé sur RTL comment les candidats à la présidentielle comptaient financer les dépenses dont ils parlent. Pour elle bien entendu, ces dépenses ne peuvent être payées que par les salariés et il n'est pas question de prendre sur les profits des grandes entreprises, dont elle reconnaît par ailleurs qu'elles n'ont jamais été aussi riches.

Des milliards, il y en a en effet dans les poches du patronat et Laurence Parisot le sait très bien. En particulier il y en a dans les poches des actionnaires des entreprises du CAC 40, les 40 plus grosses entreprises cotées à la Bourse de Paris.

En 2005, celles-ci avaient fait 88 milliards d'euros de bénéfices après impôts, c'est-à-dire après avoir payé ceux-ci et déduit les « provisions pour risques et charges » à venir, ces sommes parfois considérables que les sociétés ont le droit de déduire du résultat. En 2006, les chif-

fres définitifs ne sont pas connus pour toutes les entreprises du CAC 40 mais les premiers résultats annoncés par Total, la BNP-Paribas ou le laboratoire Sanofi-Aventis laissent prévoir des bénéfices encore plus importants : 12,6 milliards d'euros de bénéfices pour Total, 7,3 pour la BNP-Paribas et 7,04 pour Sanofi-Aventis.

En 2005, les actionnaires des entreprises du CAC 40 avaient empoché, sans rien faire, près de 31 milliards d'euros de dividendes (37 % des bénéfices). Cette année, l'objectif affiché est de distribuer en moyenne 40 % des bénéfices aux actionnaires ou plus, comme chez Vinci et Accor où les dividendes se montent à 60 % des bénéfices !

Pendant ce temps, douze millions de travailleurs vivent avec moins de 850 euros par mois. Pour satisfaire les besoins vitaux des classes populaires, il faut prendre sur le magot accumulé par les trusts. Il y a urgence !

Cédric DUVAL

• Procès de l'Erika

Des voies d'eau dans la défense de Total

Les premières journées du procès des responsables du naufrage du pétrolier l'Erika, ouvert depuis le 12 février, ont assez clairement démontré que Total, bien que plaçant non coupable, est au cœur de toutes les responsabilités.

Certes, lorsque le navire s'est cassé en deux, le 13 décembre 1999, larguant quelque vingt mille tonnes de fioul lourd et polluant gravement 400 kilomètres de façade atlantique, Total n'était pas responsable des vents de force 8 ou 9, auxquels un bâtiment de ce type n'a en principe aucun problème à résister.

Mais par quelque bout qu'on prenne le problème, on en revient à l'Erika, pétrolier-poubelle, et à ceux qui ont profité, profitent et profiteront encore des économies réalisées sur ce type de transport. C'est la faute à l'armateur, se défend Total. L'armateur lui se défasse sur le gestionnaire naval qui a donné son agrément et sur les sociétés de classification qui ont délivré au navire les certificats d'aptitude à la navigation.

Or en février 1998, un rapport avait conclu que l'Erika n'était « pas acceptable pour la classification » : tôles par endroits à moitié corrodées, câbles électriques détériorés, enduits disparus, joints qui fuyaient. Rien ne fut fait, puisque les certificats délivrés par la société de classification, choisie par l'armateur, restaient valables jusqu'en juin même si ce n'était que sur le papier. Quant au rapport ? Il n'avait, selon l'armateur, rien d'inquiétant pour un navire vieux de 23 ans.

Cependant, c'est dès son plus jeune âge que l'Erika, mis à l'eau en 1975, pou-

vait inquiéter. Après deux échouages, des fragilités furent détectées sur certaines cloisons de citernes de ce navire à simple coque. Un changement d'organisation de ces dernières ayant encore fragilisé l'Erika, une expertise avait préconisé une surveillance attentive. Si tant est qu'une réparation de fond ait été possible, elle aurait nécessité une immobilisation, nuisible au rendement et donc aux profits escomptés.

Et Total, dans tout cela ? Le client, plaide l'avocat du cinquième trust pétrolier mondial, ne pouvant connaître les vices cachés dont souffre le navire, n'a aucune responsabilité dans l'affaire. Or une note interne, produite pendant l'instruction, démontre que Total choisissait sciemment le risque. Signée en 1997 par l'ancien directeur juridique, chargé de la sécurité des transports maritimes, cette note évoquait en ces termes la possibilité d'un « sinistre majeur » : « Le risque est grand de voir les juges se livrer, en l'absence de texte, à des contorsions juridiques pour mettre en cause celui qui dispose de la puissance économique, et qui peut faire face aux réclamations, c'est-à-dire le propriétaire de la cargaison ». Un aveu ? Une note « prémonitoire », admet le cadre de Total au cours du procès.

Pour Total, cracher le milliard d'euros qu'a coûté la catastrophe ne représenterait qu'une goutte des 13 milliards de profits réalisés en 2006. Pour l'empêcher de polluer terre, eaux, hommes et animaux, il faudra bien plus.

Viviane LAFFONT

• Sans-logis

Malgré les promesses du gouvernement, le problème reste entier

Alors que les députés se penchent sur le projet de loi concernant le droit au logement opposable, les animateurs du mouvement Les Enfants de Don Quichotte, à l'origine du campement de SDF sur le canal Saint-Martin à Paris, dénoncent les lenteurs du gouvernement à honorer ses promesses de logement. « Le problème de l'accueil des sans-abri dans des structures pérennes et adaptées reste entier », a déclaré le fondateur de l'association.

Il y a quelques semaines, mis au pied du mur par la médiation de l'initiative de cette association, qui avait regroupé plus de 300 SDF et invitait les Parisiens à venir partager une nuit de leur galère, le gouvernement s'était déclaré prêt à mobiliser les moyens nécessaires pour leur trouver un hébergement. On avait alors vu Borloo et quelques autres ministres

se relayer devant les caméras de télévision pour assurer, la main sur le cœur, qu'ils avaient pris conscience du problème, que les services sociaux allaient être mobilisés, que les structures d'accueil allaient être développées et améliorées, etc. Dans la foulée, on nous avait montré quelques personnes relogées... du moins provisoirement.

Mais une fois de plus, le gouvernement n'a pas été beaucoup plus loin que l'effet d'annonce. L'attention de l'opinion publique étant retombée et les caméras étant parties vers d'autres cieux, les promesses ont vite été oubliées et le campement de SDF du canal Saint-Martin a perduré. Aujourd'hui on y dénombre encore 130 des 270 tentes initialement installées.

La ministre déléguée à la Cohésion sociale, Catherine Vautrin, a prétendu que d'autres SDF auraient pris les places laissées vacantes par le

départ des premiers relogés. Mais même si c'était vrai, cela ne ferait que prouver l'ampleur du problème des personnes sans abri, et l'insuffisance des solutions proposées par le gouvernement.

En fait, le gouvernement a bien trouvé cinq immeubles dans Paris pour aménager des lieux d'accueil dignes, mais il en faudrait trois ou quatre fois plus. De même, il avait bien promis des solutions d'accueil ouvertes vingt-quatre heures sur vingt-quatre, mais rien n'a été fait. Finalement, à Paris, c'est moins d'une quinzaine de SDF qui ont été relogés véritablement, c'est-à-dire dans un appartement.

Le problème reste effectivement entier. Et la fin prochaine de la trêve hivernale des expulsions ne va pas améliorer cette situation, d'autant plus scandaleuse dans un pays qui se classe parmi les plus riches.

Roger MEYNIER



• Lycée Lafayette – Clermont-Ferrand

Effet immédiat des restrictions budgétaires

Le lycée technologique Lafayette de Clermont-Ferrand est particulièrement touché par les récentes annonces de restrictions budgétaires pour la rentrée 2007.

En effet, malgré un effectif d'environ 1 100 élèves, pratiquement stable par rapport à la dernière rentrée, il est prévu sept suppressions de postes d'enseignants ; quatre classes sont touchées, dont une seconde et une première d'adaptation qui sont supprimées. En 2003, il y avait déjà eu six postes d'enseignants en moins pour une diminution de l'effectif de seulement 14 élèves...

Ces économies de postes sont faites, d'une part sur le dos des professeurs dont le temps de travail va augmenter sans compensation salariale suite au décret de Robien et, d'autre part, aux dépens des élèves avec une dégradation des conditions d'enseignement.

Il y a aujourd'hui neuf classes de seconde STI dont la majorité comptent 34 élèves. Le

rectorat a décidé d'en supprimer une à la prochaine rentrée, en se basant sur ses prévisions de baisse des effectifs. Mais il est probable que la baisse ne sera pas aussi importante qu'annoncée et cela se traduira inévitablement par des classes encore plus chargées.

Le rectorat veut aussi supprimer la classe de première d'adaptation électrotechnique sous prétexte que l'effectif est un peu réduit cette année. Pourtant cette section, destinée à permettre aux élèves ayant un BEP de rejoindre un lycée technologique, est la seule qui existe dans l'académie. Sa disparition serait une chance de moins pour ces élèves de poursuivre leur scolarité au-delà du baccalauréat.

Les économies de postes passent encore par la diminution de la capacité d'accueil de plusieurs classes de BTS et la suppression de dédoublements de classes. Ces mesures choquent d'autant plus au lycée que le prétexte habituellement avancé est un prétendu manque

de débouchés, alors que les élèves sortant de ces sections technologiques, lorsqu'ils obtiennent un BTS, ont plus de chance de trouver un travail que ceux ayant choisi d'autres filières.

Voilà la conséquence de la diminution du nombre de postes d'enseignants, notamment des classes technologiques qui « coûtent trop cher », nous dit-on, compte tenu du matériel nécessaire et des travaux pratiques en classes dédoublées.

Les enseignants n'ont pas l'intention de laisser passer ce mauvais coup sans réaction.

Correspondant LO

• Éducation nationale

La sanction contre Roland Veuillet doit être levée

Roland Veuillet, conseiller principal d'éducation dans un lycée de Nîmes, militant syndical, avait refusé en 2003 lors d'une grève de surveillants, d'aider au remplacement de grévistes par des élèves majeurs. La sanction fut une mutation d'office à Lyon. Depuis lors, il se bat contre cette sanction inique.

Roland Veuillet a mené de multiples actions et recours. Le Conseil Supérieur de l'Éducation s'est lui-même prononcé pour l'annulation de la mesure mais le ministère de l'Éducation s'est obstiné. En désespoir de cause, Roland Veuillet avait entrepris à la mi-décembre une grève de la faim.

Le mercredi 14 décembre, il a été interné d'office à l'hôpital psychiatrique du Vinatier de Lyon. Ce genre d'internement ne peut avoir été décidé que par le préfet. Celui-ci s'en est défendu aujourd'hui et avance un dysfonctionnement administratif. Devant les protestations immédiates de toutes parts et la réprobation du personnel hospitalier lui-même, Roland a pu quitter les lieux le lendemain.

Après 57 jours de refus de s'alimenter, il vient d'arrêter sa grève de la faim. Il faut que sa sanction soit cassée et il doit réintégrer son poste d'origine à Nîmes !

M.R.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 102 (Février 2007)

France

Suite et fin – peut-être provisoire – du regroupement de la « gauche antilibérale »

Irak

Les États-Unis à la recherche d'une porte de sortie

Tchad

L'armée française au secours d'un régime dictatorial

Mexique

La grande migration

Tribune de la minorité

À propos du mouvement anti-CPE du printemps 2006

Prix : 1,50 euro

Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

• USA

L'opposition « symbolique » des parlementaires démocrates à la guerre en Irak

C'est par 246 voix contre 182 que la Chambre des représentants a adopté, le 16 février, une résolution désapprouvant la décision de Bush d'envoyer plus de 20 000 soldats supplémentaires en Irak. Tous les Démocrates sauf deux et 18 Républicains ont voté la résolution. « *Nous ouvrons la voie à une nouvelle direction en Irak* », s'est vantée Nancy Pelosi, la présidente démocrate de la Chambre.

Toutefois les Démocrates n'ont pas réussi encore à faire passer la résolution au Sénat, qui vient de voter à nouveau le refus d'en débattre.

C'est Bush qui poursuit dans la voie qu'il a tracée. Depuis l'annonce de sa décision qui date du 10 janvier, il n'a pas attendu pour entamer l'acheminement des soldats supplémentaires. Les Démocrates ont beau affirmer que « *le président ne peut pas mettre un veto à l'opinion du Congrès* », ils ne font qu'avouer l'inefficacité de leur résolution, qui exprime certes une

« opinion » mais n'a aucun caractère contraignant pour le président, comme Bush s'est empressé de souligner. D'ailleurs plusieurs élus démocrates ont clairement annoncé la couleur en parlant d'une « *résolution symbolique* ».

En fait, les Démocrates prétendent souhaiter la fin de la guerre et le retour d'Irak des troupes, mais ils veulent laisser croire qu'ils n'y peuvent rien et qu'il faudra attendre 2008 et que les électeurs remplacent Bush.

Il est donc bien peu probable qu'ils utilisent l'arme qui

serait à leur disposition pour contraindre Bush à cesser la guerre, à savoir le refus de voter les crédits pour l'envoi de troupes supplémentaires. Le gouvernement veut faire croire que le vote des crédits militaires est un soutien indispensable aux soldats et les Démocrates entrent volontiers dans ce jeu, saisissant de leur côté toutes les occasions de réaffirmer leur soutien aux soldats. D'ailleurs le premier paragraphe de la résolution adoptée par la Chambre des représentants affirme que « *le Congrès et le peuple américain vont continuer à soutenir et à protéger les membres des forces armées américaines qui servent ou ont servi courageusement et honorablement en Irak* ».

Pourtant, s'il s'agissait vraiment de « soutenir et proté-

ger » les soldats, le Congrès pourrait ne voter que les crédits réservés au rapatriement des soldats et contraindre Bush, avec la menace d'une procédure de destitution, à respecter ce vote.

Les élus démocrates préfèrent manifestement se contenter de gestes symboliques. Mais la guerre, elle, n'a rien de symbolique et continue à ensanglanter l'Irak tous les jours. Bien que les électeurs aient désavoué en novembre dernier la politique menée en Irak, la victoire démocrate ne va rien y changer. Pour mettre fin à cette sale guerre sans attendre 2008, il faudrait que la population livre au gouvernement Bush et à ses complices de l'opposition d'autres batailles qu'électorales.

Dominique CHABLIS

• Russie

Les ouvriers

Le 14 février, l'équipe de nuit de Ford à Vsevolojk, près de Saint-Petersbourg, s'est mise en grève. Au matin, une autre équipe l'a rejointe, puis les autres travailleurs de cette usine qui en compte 1 900, encadrement compris. Au total, 80 % des salariés ont décidé cette grève. Et la direction en a été pour ses frais, elle qui avait obtenu qu'un tribunal décrète la grève illégale.

Le code du travail russe pose de telles conditions à l'exercice du droit de grève, que lancer une grève que les autorités considéreraient d'emblée comme légale s'apparente à une mission impossible. Mais, la loi est d'abord une affaire de rapport de forces. Et en l'occurrence, les ouvriers de Ford ont déjà une certaine expérience de la chose.

Les « Fordovtsy », comme on les appelle, ont déjà fait grève en mars, puis en décembre 2006. Chaque fois, leurs revendications

• Italie

Fiat trinque pour sa croissance mais les ouvriers ne voient pas

Les actionnaires de Fiat ont pu fêter la fin de l'année. En 2006 la croissance du constructeur a été la plus élevée en Europe, atteignant une part de marché de 7,9 % qui le place cinquième parmi ceux-ci. En Italie l'entreprise turinoise a accaparé 30,7 % du marché (plus 2,8 % sur 2005) et la croissance des ventes a atteint 14 % par rapport à l'année précédente.

Le 18 décembre dernier a été signé entre le groupe Fiat et les syndicats un accord sur un plan industriel. Il prévoit une augmentation de la production aussi bien à l'étranger (Chine, Inde, Russie et Turquie) qu'en Italie et confirme le lancement de 23 nouveaux modèles entre 2007 et 2010. À Cassino, la production de la nouvelle Bravo a commencé et à l'usine turinoise de Mirafiori la production de l'Alfa Junior commencera l'an prochain. Mais les ouvriers peuvent-ils vraiment sabler le champagne ?

En 2002, début de la crise de Fiat, les travailleurs de Mirafiori étaient 27 000, actuellement ils

• Pollution en Côte-d'Ivoire

Les victimes seront-elles indemnisées ?

Le président ivoirien Laurent Gbagbo et la multinationale Trafigura viennent de conclure un accord dans l'affaire de la pollution causée en août 2006 à Abidjan par le *Probo Koala*, cargo affrété par cette compagnie. La multinationale s'engage à verser 152 millions d'euros à l'État ivoirien au titre de l'indemnisation des victimes ainsi que pour la construction d'une usine de traitement des déchets.

Le *Probo Koala* avait déversé des boues hautement toxiques à l'air libre et en plein cœur d'Abidjan, faisant au moins dix morts et intoxiquant des milliers de personnes, dont plusieurs gravement. Sans parler des effets de cette pollution à moyen terme, du fait de l'infiltration des produits dans le sol et de la contamination des nappes phréatiques.

Cette pollution délibérée n'avait pu se faire sans la complicité des dirigeants de Trafigura avec des sous-traitants sans scrupules, ainsi qu'avec les hautes sphères de l'État ivoirien qui, dans un premier temps, ont fermé les yeux sur ce trafic de déchets.

Aux termes de l'accord conclu, « *ni le gouvernement ivoirien ni Trafigura n'acceptent*

d'endosser la responsabilité pour ces événements » ; autrement dit, les deux parties signataires s'exonèrent de toute poursuite judiciaire. Ce texte implique également la libération immédiate des trois dirigeants de la compagnie qui étaient incarcérés depuis le 18 septembre en Côte-d'Ivoire.

Une fois de plus, les pollueurs s'en tirent à bon compte. Quant à Gbagbo, il peut se réjouir de cet afflux d'argent frais qui viendra alimenter la corruption de son régime et enrichir ses propres comptes. Les victimes, elles, ont bien raison d'être sceptiques : après avoir été intoxiquées, elles risquent d'être spoliées et d'attendre longtemps pour voir la couleur de cette indemnisation.

Roger MEYNIER



Des manifestants devant le parlement d'Abidjan en septembre 2006.

rs de Ford ne lâchent pas

portaient aussi bien sur les salaires que sur les conditions de travail. Et chaque fois, ils ont au moins obtenu un recul partiel de leur direction, le salaire moyen passant ainsi de 15 000 à 17 000 roubles (environ 500 euros).

La direction, les autorités, et certains correspondants de presse occidentaux en Russie présentent les grévistes comme des « privilégiés », puisque la moyenne des salaires ouvriers du pays serait de 10 000 roubles (300 euros). À cela, les grévistes de Ford avaient répondu par avance, lors d'une précédente grève, en publiant et comparant leurs salaires avec ceux de leurs directeurs d'atelier (payés jusqu'à vingt fois plus qu'un ouvrier) et aussi avec le coût de dépenses courantes : louer une chambre en ville coûte ainsi 40 % de son salaire à un ouvrier.

Ford, comme d'autres constructeurs automobiles occidentaux, avaient commencé, ces dernières années, par exporter des voitures vers la Russie en misant

sur l'attrait des « belles étrangères » aux yeux des Russes les plus fortunés. Puis, avec la consolidation d'une petite bourgeoisie disposant de revenus relativement élevés dans les grandes villes, les firmes étrangères en sont venues à faire assembler certains de leurs modèles sur place pour cette clientèle solvable.

Cela leur semblait une très bonne affaire. L'État central ayant choisi de ne plus soutenir l'industrie automobile russe vieillissante, les autorités de Moscou et celles de Saint-Petersbourg ont proposé des usines aux firmes étrangères. Cela a d'autant moins coûté à ces firmes que, les salaires locaux étant fort bas, elles ont pu économiser sur les chaînes d'assemblage et autres machines-outils, au point de se vanter, tel Renault, de sortir des Logan de son « usine entièrement manuelle », Avtoframos à Moscou !

C'est avec de « l'huile de coude », la sueur de leurs ouvriers, que les Ford, Renault et



Les grévistes de Ford. Photo extraite d'un journal syndical de Saint-Petersbourg.

compagnie produisent des véhicules et de substantiels profits en Russie. Alors, il ne faut pas s'étonner que les grévistes de Ford Vsevoljsk dénoncent le manque d'hygiène et les acci-

dents de travail ; l'absence de congés payés, même le peu que la loi russe est censée garantir ; les heures supplémentaires obligatoires les jours dits de repos ; l'absence de convention collec-

tive, de règlement intérieur, voire de contrat d'embauche écrit ; les salaires jamais relevés pour les ouvriers... sauf quand ils se mettent en grève.

Pierre LAFFITTE

e rtie du tunnel... vriers pas la lumière

sont 14 600. Pendant la même période les cadences de travail se sont intensifiées au point de provoquer de graves dommages pour la santé des ouvriers sur les chaînes de montage. Les travailleurs ont fait grève de nombreuses fois contre cette aggravation de leurs conditions de travail. Les délégués du syndicat Fiom-CGIL ont engagé une action en justice contre Fiat et ses dirigeants pour faire reconnaître les dommages causés. En outre, il faut rappeler le recours répété au travail du samedi de la part de l'entreprise alors que des centaines de travailleurs étaient toujours mis au chômage.

Aujourd'hui, en confirmation de la reprise, Fiat annonce 300 nouvelles embauches à l'usine Powertrain qui produit les moteurs, embauches conditionnées bien sûr à la reprise du marché et à la possibilité de mettre en préretraite 2 000 travailleurs. Si embauche il y a, ce sera dans le meilleur des cas en ayant recours à l'apprentissage. C'est en effet la forme de contrat utilisée pour confirmer, depuis le

15 janvier, les 30 jeunes qui ont été embauchés pour trois mois en octobre dernier. On se demande ce que ces jeunes ont encore à apprendre, étant donné qu'ils ont déjà travaillé trois mois chez Fiat ? En fait pour ces ouvriers cela signifie deux ans de travail sous-payé, au coefficient le plus bas, et une nouvelle période d'essai les contraignant à la docilité pour cette durée.

Les tons triomphalistes de la presse pour dire que Fiat est maintenant sortie du tunnel, ne doivent pas faire illusion. Quand le marché est en crise, ce sont les travailleurs qui payent par les mises au chômage partiel, les licenciements et les bas salaires. Quand la production réaugmente, ce sont les patrons qui en cueillent les fruits, pendant qu'on continue de demander des sacrifices aux ouvriers au nom de la compétitivité des entreprises. Sur l'autel du profit, ce sont toujours les travailleurs que l'on imole.

(Extrait du journal de nos camarades italiens de L'Internazionale - février 2006)

• Allemagne

Dans la métallurgie, les patrons veulent revoir la grille des salaires à la baisse

C'est le 28 février qu'expire l'accord salarial conclu il y a un an dans la métallurgie allemande et qui concerne près de 3,5 millions de travailleurs. Pour les négociations qui vont s'ouvrir avec le patronat, la fédération syndicale IG Metall met en avant une augmentation de 6,5 %. Mais en 2006, elle avait réclamé 5 % pour finalement accepter 3 %, augmentés d'une prime unique de 310 euros. Le résultat des seules négociations habituelles risque donc bien de conduire à une nouvelle dégradation du pouvoir d'achat.

En 2006 l'inflation officielle qui, comme en France, sous-évalue l'augmentation des dépenses des ménages populaires, s'est élevée à 1,7 %. En outre depuis le 1^{er} janvier 2007, le taux de TVA a augmenté de 3 points. Et dans de nombreuses entreprises les salaires ont diminué, via la réduction ou la suppression de primes, en particulier de fin d'année.

Et surtout, depuis des mois, les travailleurs des industries métallurgiques et électriques sont en butte à une autre attaque liée à la mise en place de « l'accord-cadre sur les rémunérations » (ERA, selon ses initiales allemandes). Cet accord, signé en 2003 entre la fédération syndicale IG Metall et Gesamtmetall, l'organisation patronale du secteur, prévoit l'harmonisation des salaires des ouvriers et des employés, travail et qualification comparables. Concrètement cela signifie la création d'une grille unique pour tous les salariés, alors qu'il en existait, depuis plus d'un

siècle, deux : une pour les « salaires » des ouvriers et une autre pour les « traitements » des employés.

Selon l'IG Metall, qui en avait fait son cheval de bataille depuis plus de dix ans, cet accord devait représenter un progrès et entraîner une revalorisation des salaires des ouvriers qualifiés, trop distancés dans les anciennes grilles par les tarifs des employés. Mais en fait seule une minorité de salariés va recevoir plus d'argent. En revanche, la transposition d'ERA, qui doit s'étaler, en fonction de la zone tarifaire (il y en a 11 dans tout le pays), entre mars 2005 et décembre 2008, risque d'entraîner une dégradation supplémentaire pour beaucoup d'autres. Car dans bien des entreprises, dans les usines automobiles de la région de Stuttgart mais aussi à Berlin ou dans la Ruhr, les propositions patronales pour l'attribution à chaque travailleur d'une nouvelle classification dans cette grille unique, conduisent en fait

à un déclasserment et donc à une baisse de salaire.

Ces pertes sont différentes d'une entreprise à l'autre et du poste occupé à l'autre. Mais il y a des cas où les ouvriers sur chaîne peuvent perdre 800 euros et les ingénieurs jusqu'à 1 500 euros. Personne ne devrait perdre tout de suite de l'argent, car des primes compensatoires sont prévues pour ceux qui seront déclassés. Mais elles seront alimentées par des prélèvements sur les augmentations de salaire à venir, qui seront diminuées d'autant.

Alors cet accord-cadre ERA suscite, depuis des mois, de nombreuses discussions et bien des travailleurs l'ont rebaptisé « accord de réduction des salaires ». Dans un certain nombre d'entreprises il y a eu des réactions, allant de pétitions à des débrayages spontanés. L'IG Metall, s'étonnant de l'attitude des patrons dans cette affaire, alors qu'il est évident que ceux-ci ont saisi l'occasion d'organiser la révision des salaires à la baisse, se contente de poursuivre la négociation pour l'application d'ERA, entreprise par entreprise. Il reste à souhaiter que le mécontentement qui existe s'exprime et que les réactions des travailleurs s'élargissent et se généralisent.

Henri MARNIER

• Technocentre-Renault –Guyancourt (Yvelines)

Encore un suicide !

Vendredi 16 février, un collègue de 38 ans s'est donné la mort, chez lui. C'est le troisième cas de suicide en quatre mois au Technocentre de Guyancourt, qui étudie, prépare et met au point les nouveaux modèles Renault, et le cinquième cas en deux ans et demi.

Le dernier suicide, le 24 janvier, avait eu lieu au sein même de l'entreprise et avait donné lieu à un rassemblement à l'appel de la CGT et de SUD. Des centaines de travailleurs avaient alors exprimé leur émotion, et beaucoup mettaient en cause les conditions de travail qui se dégradent.

Une fois de plus, malgré les dénégations de la direction – obligée pourtant de se plier à l'ouverture d'une enquête pénale sur les conditions de travail –, sont en cause les pressions et le stress de plus en plus insupportables, consécutifs au « contrat de plan 2009 » du PDG Carlos Ghosn. La lettre laissée par notre collègue est explicite à ce sujet.

Les 12 000 salariés du Technocentre devraient être, selon les souhaits de la direction, tendus jour et nuit vers la préparation du véhicule qui remplacera la *Laguna*. Charge de travail et pressions sont à l'avenant. Ainsi notre collègue décédé devait-il rendre compte à différents responsables plusieurs fois par semaine. Il devait aussi, plusieurs fois, se rendre à l'usine de Sandouville. Il voulait passer cadre, ce qui constituait un outil de pres-

sion supplémentaire.

Notre collègue a craqué. La vie professionnelle n'est peut-être pas seule responsable. Mais la vie de fou, sans horaires ni pauses, que la direction fait régner, est forcément en cause. « Ces suicides doivent être considérés comme

des accidents du travail », dit un responsable CGT, spécialiste des risques professionnels.

Et là aussi, c'est Renault, dans sa course aux profits, qui en est responsable.

Correspondant LO



Manifestation des travailleurs de Renault, à Boulogne-Billancourt, l'an dernier, pour protester contre le plan de Carlos Ghosn de suppression d'emplois et d'augmentation de la charge de travail.

Communiqué d'Arlette Laguiller

On apprend le troisième suicide en quatre mois parmi les travailleurs du Technocentre Renault à Guyancourt, spécialisé dans l'étude de nouveaux modèles et qui emploie surtout des techniciens.

Les camarades de travail et les militants syndicalistes accusent, de cette série de suicides, le stress dû aux pressions de toutes sortes sur les travailleurs. Bien sûr, il peut y avoir un fond de problèmes personnels, de problèmes matériels, ou bien d'autres choses encore. Mais il y a au moins un point commun qui a dû précipiter sinon provoquer les choses, c'est le fait de tra-

vailer à Renault Guyancourt.

Coïncidence ? Peut-être ! Mais le fait est que de nombreux travailleurs de cette entreprise accusent spontanément la course à la réussite pour être les meilleurs face à la concurrence, sous peine de voir les emplois disparaître.

Le PDG de Renault a promis d'enquêter et la justice aussi, mais on peut parier que, même s'ils trouvent un lampeiste, Renault et la course au profit s'en tireront à bon compte.

Quand on dit que, sous la pression du chômage, les conditions de travail s'aggravent, les bien-pensants et toute

la presse qui les soutient font les sourds. Mais il faut trois suicides consécutifs dans la même entreprise pour émouvoir un instant tout ce pas joli monde. On me reproche de dire presque toujours la même chose. Mais si les dirigeants politiques et les principaux candidats à la présidentielle réussissent à renouveler leur vocabulaire pour leurs promesses, le pire est qu'ils font imperturbablement la même chose et que, au fil des années, rien ne change ni le chômage, ni le stress au travail, ni les taudis, ni la baisse du niveau de vie.

Arlette LAGUILLER

La fraude fiscale arrondit les revenus du capital

Un organisme lié à la Cour des comptes vient d'évaluer le montant de la fraude fiscale. 30 à 40 milliards d'euros auraient été soustraits au fisc, soit environ 2 % du produit intérieur brut du pays. La plus grande partie des sommes détournées concernerait la TVA, pour 7 à 12,4 milliards, et l'impôt sur les sociétés, pour 4,6 milliards.

L'impôt sur le revenu et les impôts locaux sont beaucoup moins contournés, pour des raisons évidentes. Ce ne sont pas les salariés qui peuvent dissimuler au fisc ni le montant de leur salaire ni l'endroit où ils logent. La TVA, en revanche, est automatiquement prélevée à tous, sur les produits de première nécessité comme sur tous les biens de consommation. Proportionnellement, elle pèse beaucoup plus lourd sur tous les ménages modestes – y compris tous ceux qui ne sont pas imposables au titre de l'impôt sur le revenu – que sur les nantis. Un organisme officiel a ainsi calculé en 2006 que les ménages les plus pauvres consacraient 2,5 fois plus « d'effort » à la TVA que les ménages les plus aisés. De plus, les riches, chouchoutés par le candidat Sarkozy qui évoque la suppression de la taxe sur les successions, de l'impôt sur la fortune et une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés, ont de multiples

moyens de minorer et même de dissimuler totalement certains de leurs revenus.

Quant au produit de la TVA, qui devrait représenter cette année 51 % des recettes fiscales de l'État, un dixième en est détourné par ceux qui l'ont perçue ou devraient la reverser. Par quel mécanisme ? Des déclarations fictives de livraisons intraeuropéennes ou au contraire l'absence de déclaration d'achats à l'étranger et des montages que les spécialistes nomment « carrousel » dans lesquels des sociétés fictives ou éphémères « récupèrent » la TVA pour le plus grand profit de l'auteur du montage.

Il est évident que ce type de fraude, comme la fraude à l'impôt sur les sociétés, est exclusivement le fait de ceux qui en sont redevables ou ont l'obligation de reversion, les entreprises. Le SNUI, Syndicat national unifié des impôts, comme l'organisme de contrôle de la Cour des Comptes, dénoncent l'absence de contrôle réel sur ces versements. Le syndicat signale que, dans l'Union européenne, « il faudrait 40 ans pour inspecter chacun des 24 millions d'assujettis à la TVA ». Et, rappelle-t-il, les 4000 suppressions de postes programmées en France chez les fonctionnaires travaillant à la Direction générale des impôts rendront ces contrôles encore plus aléatoires.

Viviane LAFFONT

Les gardiens de musée en grève

Depuis le 8 février, les gardiens de musée ont entamé un mouvement de grève reconductible à l'appel des syndicats Sud, CFDT et FO. Ils dénoncent la détérioration de leurs conditions de travail liée à un sous-effectif chronique et réclament une augmentation d'au moins 50 euros de la prime mensuelle accordée aux surveillants en poste dans les salles d'exposition. Les gardiens gagnent entre 1 100 et 1 400 euros par mois selon leur ancienneté. Le mouvement, suivi d'après les syndicats par un gardien sur trois, a touché le Louvre et le musée d'Orsay et de façon moins importante le musée Guimet et les châteaux de Versailles et de Fontaine-

bleau.

Le ministère de la Culture joue la guerre d'usure et renvoie les grévistes vers la direction de chaque musée, dont l'attitude va de l'ouverture gratuite ou à tarif réduit comme au Louvre quand les grévistes ont bloqué les caisses jusqu'à l'ouverture forcée malgré le manque de personnel dans certaines salles en passant par la fermeture complète comme à Orsay. La seule proposition du ministère est une réunion le 14 mars pour préparer une autre réunion le 4 avril prévue de longue date dans le cadre des discussions salariales. Mais les gardiens de musée restent décidés à obtenir ce qu'ils réclament.

Cédric DUVAL

• Airbus - Toulouse

C'est aux actionnaires de payer !

Le Conseil d'administration d'EADS a « interrompu ses travaux » le 19 février sur le plan d'économies baptisé Power 8 en invoquant des divergences entre la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre sur la répartition industrielle du futur long courrier, l'A350.

Ce plan d'économies s'est déjà traduit par des attaques contre les travailleurs chez Airbus et les sous-traitants : l'arrêt des embauches et le licenciement des intérimaires chez Airbus, mais aussi des réorganisations dans la sous-traitance dans le sens de plus grandes économies... supportées bien évidemment par leurs travailleurs.

Le 2 février dernier, le syndicat allemand IGMetall avait déjà fait état de la suppression de plus de 10 000 emplois. Le 19 février, on a pu lire dans le journal *Les Echos* : « De 10 000 à 12 000 emplois pourraient disparaître, soit de 3 à 4000 en France et autant en Allemagne. Toutefois, ces réductions ne concernent pas seulement les 55 000 salariés d'Airbus, mais aussi les 30 000 personnes employées par les sous-traitants travaillant sur les sites d'Airbus. » Et selon le journal *La Tribune* du même jour, le plan pourrait toucher « jusqu'à 10 000 emplois. L'usine française de Méaulte et celles, en Allemagne, de Varel et de Norden-



Lagardère (second à gauche) avec Noël Forgeard, précédent PDG d'Airbus, discutant avec le chef du gouvernement, Villepin.

ham devraient être cédées ». Il est donc question d'un avenir bien sombre, notamment pour les travailleurs de ces sites.

Dans les usines à Toulouse, comme dans la sous-traitance, ces perspectives inquiètent bien évidemment l'ensemble des travailleurs. Et le fait que Villepin ait indiqué qu'il était opposé à tout « licenciement sec » tout en ajoutant : « Il faut ajuster les besoins de l'entreprise, cela implique des mesures en terme d'emplois qui sont difficiles » n'est pas fait pour rassurer.

Chez Labinal par exemple, un sous-traitant spécialisé dans

le câblage et installé dans la banlieue toulousaine, bien des travailleurs pensent que la proximité des élections en France est pour beaucoup dans le report des décisions.

Toujours est-il que le conflit d'intérêts entre les différentes composantes nationales de ce consortium européen témoigne d'une chose : chaque État défend les prérogatives de ses propres bourgeois, Daimler Chrysler côté allemand, Lagardère côté français, mais aussi les centaines de petits et moyens capitalistes sous-traitants ou équipementiers pour qui le

marché Airbus est vital.

Mais tous sont d'accord sur une chose : pour eux ce serait d'abord aux salariés d'assumer ce plan d'économies drastiques. Et la chose est scandaleuse lorsque c'est Bischoff, patron de Daimler, tout comme le Français Lagardère qui prônent ces mesures d'économies, eux qui ont ramassé en 2006, à eux deux, 5 milliards d'euros dans la vente d'une partie de leurs actions.

Les travailleurs n'ont aucun moyen de contrôle sur les décisions qui se trament dans ces conseils d'administration. Il faudrait les croire sur parole. Mais

une chose est sûre, s'il y a des économies à faire, c'est en imposant que Lagardère et Daimler remboursent ce qu'ils ont engrangé sur notre dos.

Alors les dizaines de milliers de travailleurs en Allemagne et en France qui ont arrêté le travail au début du mois ont eu raison. C'est l'ensemble des salariés, quelle que soit la nationalité, qu'ils soient directement employés par Airbus, ou bien sous-traitants ou intérimaires, qui doivent imposer le maintien de tous les emplois et le respect de leurs conditions de travail.

Correspondant LO

• EADS-Astrium – Les Mureaux (Yvelines)

Licenciements annoncés

L'établissement EADS Astrium des Mureaux travaille principalement pour la fusée Ariane 5 et le lanceur qui tire les ogives atomiques depuis les sous-marins. Actuellement y travaillent 1 600 salariés EADS auxquels s'ajoutent plus de 400 intérimaires et prestataires de service.

Après avoir annoncé 750 emplois supprimés, EADS Astrium prévoit à présent de s'attaquer à 891 postes, pour la plus grande partie aux Mureaux, mais aussi à Bordeaux. La direction affirme qu'aucun « plan social », c'est-à-dire aucune mesure d'accompagnement, ne sera mis en œuvre. Elle se débarrasserait pour commencer des prestataires de service, soit 562 postes sur les 891 licenciements prévus. Pour les 329 salariés EADS restants, elle attend une érosion « naturelle », à savoir les démissions, les départs en retraite, les mutations et, comme

elle le dit fort élégamment, les... décès.

Or les démissions sont rares, il n'y en a eu que vingt en 2006, et les départs en retraite plus encore. Le site des Mureaux a déjà subi depuis deux décennies des plans de licenciements des plus de 55 ans, un plan ayant aussi touché en 2004 des salariés plus jeunes. Il n'y a donc plus beaucoup de travailleurs près de partir en retraite. Du côté des mutations, elles ont été très rares en 2004. Restent donc les licenciements...

Comme justification de ses projets, la direction avance une baisse des plans de charge. Il y aurait selon elle moins de travail. Mais la cadence des tirs augmente, passant de 4 ou 5 à 8 dans l'année et les calculs de la direction sont de plus biaisés. Elle formule des hypothèses basées sur des tirs prétendus « classiques », mais chacun sait, parmi nous, qu'une telle notion n'a aucun sens. Chaque tir nécessite un

complément d'études et peut se heurter à un problème technique.

Cuisante démonstration, le plan 2004 misait sur une réussite du premier tir d'Ariane 5 dans sa version actuelle et une forte diminution de la quantité d'études nécessaires. Or le premier tir ayant échoué, un très gros travail sur les études s'imposait. La direction maintenant les délais envers et contre tout, une forte augmentation de la charge de travail en a résulté pour tous, y compris avec d'importantes répercussions visibles sur notre santé, dans les secteurs les plus surchargés.

Cela nous attend encore demain puisque la direction a l'intention de se débarrasser d'un travailleur sur trois. Tout cela pour augmenter ses résultats. C'est la méthode qu'elle applique en ce moment même dans son autre filiale, Airbus.

Correspondant LO

• Chèques postaux Orléans - La Source (Loiret)

Une vidéo qui sent mauvais

Une vidéo est arrivée en fin de semaine dernière sur les PC des cadres et agents de maîtrise du Centre de chèques postaux de La Source dans le but, selon la direction, de nous sensibiliser, nous et les usagers, sur les vols de cartes aux distributeurs automatiques de billets.

Sauf que cette vidéo, conseillée par la direction financière et programmée dans les services de La Poste semble sortir tout droit d'une officine raciste : elle montre un distributeur bancaire où un client quin-quagénaire blanc se fait voler par un jeune noir.

Suite à l'intervention des organisations syndicales lundi 19 février, le directeur a annoncé qu'il retirait la vidéo. Certains cadres avaient déjà pris l'initiative de ne pas la transférer

sur les postes des agents de maîtrise de leur service. Beaucoup d'employés déclaraient : « On est fliqués, nos chefs peuvent contrôler à tout moment notre travail sur écran mais le directeur, lui, ne contrôle rien du tout ».

De toute façon, il n'en reste pas moins que la direction financière de La Poste n'est pas au-dessus des lois en vigueur, contre toute forme de discrimination et sur la programmation de vidéos privées.

À l'heure actuelle, on peut s'interroger dans quelle poule de quel site elle obtient ce genre de vidéo, et quel contrôle elle exerce. À Orléans La Source, les employés sont bien décidés à faire supprimer cette vidéo de tous les services de La Poste.

Correspondant LO

• Alcatel-Lucent

Les géants des télécommunications se font la guerre... avec la peau de leurs salariés

Peu de temps avant l'annonce, par Alcatel-Lucent, de la suppression de 12 500 emplois, Nortel annonçait qu'il allait supprimer 2 900 de ses 33 000 emplois dans le monde et allait en délocaliser 1 000 vers les pays dits à bas coûts. Motorola prévoit, lui, de réduire ses effectifs mondiaux de 5 %, donc de 3 500 personnes cette année. Quant à Nokia, il vient d'annoncer 700 suppressions d'emplois, dont la moitié en Finlande.

France Télécom annonce pour sa part 17 000 postes supprimés d'ici 2008.

Toute cette industrie n'est pas avare de coups bas et de recherche de salariés à moindre coût, pour pouvoir engraisser ses actionnaires et leurs PDG à coûts exorbitants. On a là un exemple à l'échelle mondiale de ce à quoi aboutit la course au profit capitaliste, destructrice pour les travailleurs.

Correspondant LO

• Alcatel-Lucent – Ormes (Loiret)

Des suppressions d'emplois qui ne passent pas

Plus de deux cents salariés de l'établissement d'Ormes, près d'Orléans, ont débrayé à l'appel de l'intersyndicale et sont allés à la sortie de l'usine à la rencontre de la presse et de la télé, contents de recevoir le soutien des automobilistes et des routiers qui se manifestaient à grands coups de klaxon.

C'est un sentiment de ras-le-bol qui prédomine devant les plans de suppressions d'emplois qui se succèdent depuis plus de vingt ans. Nombreux sont ceux qui ont déjà dû accepter des changements de métier, des mutations, qui se rendent compte que cela ne suffit toujours pas, et qui disent « on ne nous laissera jamais tranquille ».

Il y a quelques années, la direction avait commencé par « externaliser » les monteurs. Ces travailleurs, qui tiraient les câbles et faisaient toutes les tâches de préparation du chantier dans et autour des centraux téléphoniques, n'avaient pas eu d'autre choix que d'aller s'embaucher dans les sociétés de sous-traitance. Dans bien des cas aujourd'hui, on voit donc arriver sur les chantiers nos anciens camarades, maintenant employés par ces sociétés à des salaires et dans des conditions bien inférieures.

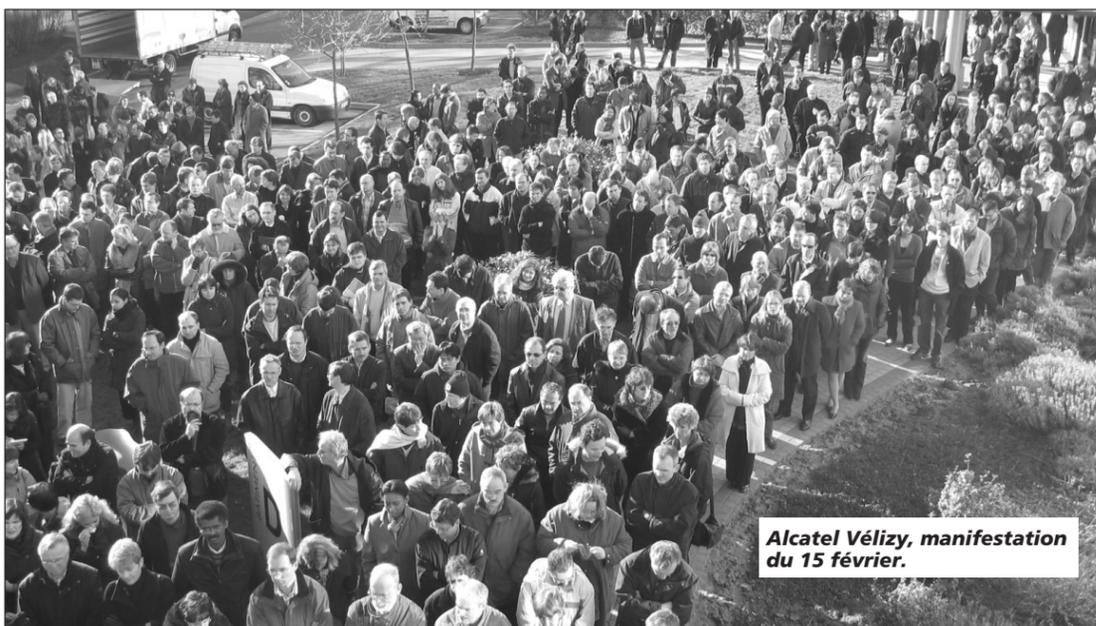
Aujourd'hui, avec cette nouvelle coupe claire d'une centaine d'emplois, l'effectif du centre d'Ormes passerait au-dessous de 500. Cette fois-ci sont particulièrement visés les 300 techniciens itinérants qui assurent la mise en service derrière les monteurs. Dans ce secteur, la direction veut suppri-

mer 92 postes.

Dans l'usine elle-même, qui comptait plus de 1 200 personnes dans les années 1980, il ne subsiste plus que 300 travailleurs sédentaires qui assurent les tâches de base arrière et de réparation. La direction loue maintenant les locaux vides à plusieurs entreprises extérieures, une mutuelle, une entreprise de conseil juridique. Les salariés sentent l'étau qui se resserre.

Si le PDG a changé, les objectifs de la nouvelle direction n'ont pas varié : se débarrasser de tous les aspects techniques des métiers des télécommunications. Tchuruk, l'ancien PDG, avait commencé à mettre en place la « fables company », l'entreprise sans usines, en fermant la plupart des centres de production dans le monde. L'équipe qui a pris sa succession poursuit aujourd'hui en supprimant les emplois des techniciens et des ingénieurs.

Correspondant LO



Alcatel Vélizy, manifestation du 15 février.

Des centaines de millions d'euros pour les actionnaires, des milliers de suppressions d'emplois pour les salariés

Après l'annonce le 9 février dernier par Patricia Russo, la nouvelle directrice générale du groupe Alcatel-Lucent, des 12 500 suppressions d'emplois dans le monde, c'est dans les différents pays que se font les annonces.

En France, mi-février, les CCE (réunions des Comités centraux d'entreprise) se sont succédé pour se terminer par le résultat suivant :

- 1 468 emplois en CDI supprimés en France sur environ 12 000, auxquels il faut ajouter près de 500 prestataires et intérimaires ;

- la fermeture de deux centres à Rennes-Saint-Grégoire et Cesson-Sévigné où travaillent respectivement 150 et 50 salariés, qui devaient être dans un nouveau « pôle de compétitivité » local dont les bâtiments neufs sont pratiquement achevés !

À l'annonce de ces chiffres, plusieurs manifestations ont eu

lieu dont une, dès le 14 février, au Palais des congrès de Paris où se tenait le Forum des entreprises, un salon organisé par Alcatel pour les utilisateurs de centraux téléphoniques.

Il y avait beaucoup plus de policiers que de manifestants. Il était donc difficile de s'inviter à l'intérieur du Palais des congrès, mais, du coup, M. De Pesquidoux, directeur de l'activité entreprise, un des bras droits de Patricia Russo, habituellement tellement débordé qu'il n'a même pas le temps d'aller aux CCE, est descendu pour tenter de justifier l'injustifiable.

Le 15 février, un appel intersyndical dans tous les centres a été largement suivi. Il a mobilisé près de 5 000 salariés, soit près de la moitié de l'effectif. Ainsi, 800 personnes se sont réunies à Vélizy, 400 à Châteaufort, 600 sur Villarceaux-Marcoussis, 300 à Colombes, 200 à Ormes. Nantes et Lannion ont fait grève

toute la journée à près de 100 %. Quant à Rennes, ils n'ont pas repris le travail.

Les salariés sentent bien qu'un nouveau coup d'accélérateur aux réorganisations vient d'être annoncé dans le but de satisfaire les actionnaires. Ainsi le nouveau groupe explique partout qu'il veut faire 1,7 milliard d'économies d'ici 2009.

Jusqu'à fin 2006, et la concrétisation du mariage entre Alcatel et Lucent, la direction avait présenté comme indispensable à cette fusion... de supprimer 9 000 postes. Puis, quelques semaines après, ce sont 12 500 postes supprimés qu'elle annonce. Et elle ajoute qu'au moins 600 millions d'euros d'économies seraient concentrés sur la seule année 2007, contre 400 millions envisagés auparavant.

Si on comprend bien, ces 200 millions d'économies en plus se solderaient donc, pour les salariés, par 3 500 emplois supprimés supplémentaires. Mais, dans la même annonce, cela ne gêne pas la direction du nouveau groupe de dire qu'au moment de l'assemblée générale des actionnaires en juin prochain, elle distribuera... 370 millions d'euros de dividendes !

Mardi 20 février, des actions étaient prévues dans certains centres d'Ile-de-France et en Bretagne, avec une journée de grèves et de manifestations, jeudi 22 février.

Correspondant LO

Des subventions scandaleuses

Il a fallu l'annonce des suppressions d'emplois par Alcatel-Lucent, et de la fermeture de son site de Rennes, pour que le Conseil régional de Bretagne se décide à bloquer la subvention de 1,8 million d'euros qu'il avait accordée au géant des télécommunications.

C'est bien la moindre des

choses que l'argent public ne contribue pas – même s'il s'en est fallu de peu – à grossir les bénéfices d'un groupe qui supprime l'emploi d'un salarié sur six dans le monde !

Mais de combien d'autres subventions Alcatel-Lucent a profité de la part des pouvoirs publics ?

Pour le savoir, il faudrait

que les travailleurs, les comités d'entreprise, et plus généralement la population des régions concernées puissent avoir accès aux comptes de ces entreprises, et à ceux de leurs actionnaires. On verrait bien, alors, où va tout cet argent qui coule à flots au profit d'une minorité de parasites.

Correspondant LO

• Renault-Sovab - Batilly (Meurthe-et-Moselle)

La grève impose 200 euros de prime

Ça n'a pas traîné ! Plus d'une centaine de travailleurs de la Sovab à Batilly étaient en grève depuis à peine cinq heures mercredi 14 février, que la direction reculait. La veille, elle jurait, la main sur le cœur, qu'elle ne pouvait rien faire de plus pour les salaires que les misérables 1,6 % d'augmentation et les 800 euros de prime exceptionnelle.

Cela avait entraîné les travailleurs d'un secteur du Montage, le Mastic, à se mettre en grève : ils voulaient plus d'argent, en particulier l'augmentation de la prime à 2 000 euros. D'autres travailleurs et les syndicats avaient suivi. Et mercredi, au bout de cinq heures de grève, la direction devait aligner 200 euros de plus sur la prime qui passait subitement à

1 000 euros.

Un certain flottement se fit jour parmi les grévistes, certains estimant que pour quelques heures de grève on pouvait s'estimer satisfait. D'autres trouvaient à juste titre que, puisque la direction commençait à lâcher, il fallait continuer. Même si la grève était minoritaire sur l'usine, avec 110 grévistes sur 750 par équipe en

production, elle était suffisamment importante pour paralyser pratiquement la production de Master alors que le carnet de commandes est plein.

Comme les grévistes ne reprenaient pas le travail, le directeur du personnel est venu les voir. Ses oreilles ont dû siffler, mais la grève s'est arrêtée là.

En tout cas, la rapidité avec

laquelle la direction a rajouté 200 euros à la prime est l'aveu qu'elle sait fort bien que les salaires sont trop bas.

C'est l'aveu aussi que Renault a largement les moyens d'augmenter la paye et que la direction sait les trouver à condition qu'on la bouscule un peu.

Correspondant LO

• Thales Electron Devices Vélizy (Yvelines)

Les travailleurs veulent 150 euros pour tous

La direction de Thales Electron Devices croyait s'en être bien sortie en accordant 38 euros d'augmentation générale et 580 euros d'intéressement. Pour elle, le vendredi 9 février, les négociations étaient terminées. Mais, pour les salariés qui connaissent les montants des profits réalisés par Thales, le compte n'y était pas. Toute la semaine du 12 au 16 février, quatre débrayages par jour ont été organisés. Les travailleurs exigeaient 150 euros pour tous et le paiement des heures de grève.

Le site de Vélizy compte 750 salariés, dont 300 ouvriers et techniciens. Les différents débrayages, qui ont réuni entre 150 et 200 travailleurs, ont été l'occasion de défilés bruyants et joyeux dans toute l'usine et de discussions en assemblée générale. À plusieurs reprises, les réunions des directeurs ont été perturbées et les travailleurs ont pu leur dire directement leurs revendications.

Jeudi 15 février, la direction organisait sa réunion annuelle avec l'ensemble du personnel, dans une grande salle en dehors du site. Les cars qui devaient conduire les salariés à cette grand-messe n'ont pas pu partir. Quelques tables proposant café et biscuits et 200 salariés sortis devant la porte de l'usine ont suffi à les retenir. Les directeurs et les cadres qui se sont rendus à la réunion ont été accueillis à leur retour par une haie d'honneur. Le plaisir de mettre des bâtons dans les roues des petits projets de la direction a regonflé tout le monde.

Le groupe a atteint 334 millions de bénéfices en

2005. Dans la division TED, ce sont chaque mois 500 euros de profits qui sont réalisés par salarié. Chacun sait que Denis Ranque, le PDG du groupe, s'est octroyé en 2005 une augmentation de 15 % et touche un salaire annuel de 1,5 million d'euros. Personne ne peut donc être satisfait des augmentations ridicules qui ont été proposées.

Dans d'autres centres Thales, des débrayages ont lieu aussi sur les salaires, et l'idée que les salariés de Vélizy pourraient leur rendre visite commence à faire son chemin. La direction compte sans doute sur les vacances scolaires pour faire retomber la mobilisation, mais tous ceux qui ont participé aux débrayages et aux actions de ces derniers jours sont prêts à tenir le temps qu'il faudra pour faire céder la direction. C'est ce qu'on pouvait entendre lors des débrayages des lundi 19 et mardi 20 février.

Correspondant LO



Débrayage pour les salaires à Vélizy, le 15 février.

• Thales

Le coin des affaires 90 % de remise sur les arsenaux

Le groupe Thales, spécialisé entre autres dans l'électronique militaire, va, sous réserve de l'accord de la Commission européenne, acquérir 25 % de DCN (Division de la Construction Navale), c'est-à-dire des arsenaux qui fabriquent les navires de guerre.

Pour vendre DCN, l'État a commencé par le rendre « présentable », au sens capitaliste du terme, en faisant passer son effectif de 30 000 à 12 000 personnes. Puis il a arrondi la dot de la mariée en remplissant le carnet de commandes à hauteur de 10 à 20 milliards d'euros, suivant les estimations. La fabrication de frégates et de sous-marins assurera ainsi l'avenir des nouveaux actionnaires pour plus de dix ans.

La présence de Thales au capital de DCN garantit naturellement que l'équipement en

radar, sonar, télécom, missiles et systèmes de guidages, ce qui représente les trois quarts du coût des bâtiments, lui sera confié. C'était déjà le plus souvent le cas, mais on n'est jamais trop prudent. De plus, c'est bien agréable d'être à la fois le vendeur et l'acheteur, surtout quand au bout du compte cela aboutit à une facture finale réglée par le ministère de la Défense.

Mais cela ne devait pas encore suffire. La valeur de la DCN, estimée par l'État, a été abaissée de 5 à 2,3 milliards d'euros, ce qui met le prix de l'entrée de Thales à 500 millions. Dernière main au montage financier, DCN va commencer par racheter quelques morceaux de Thales pour 400 millions, que Thales reversera immédiatement à DCN, n'ajoutant ainsi que 100 mil-

lions de ses caisses. Le PDG de Thales appelle cette manœuvre le « cash-cash », ce qui peut se traduire par « comme au coin d'un bois ».

En finale, Thales va acheter pour 100 millions d'euros 25 % de la DCN, qui seront bientôt portés à 35 % et lui donneront de fait la direction d'une entreprise de 12 000 travailleurs, propriétaire d'immenses terrains dans les ports militaires, en situation de monopole pour la construction des navires de guerre, ayant fait 2,7 milliards d'euros de profits en 2006 et, ce qui ne gâche rien, dotée d'une trésorerie de 1,5 milliard d'euros et de commandes pour plus de dix ans.

Quant à l'avenir des travailleurs, ceux de Thales comme ceux de la DCN, aucune clause du contrat ne le mentionne.

Correspondant LO

• Snecma – Corbeil (Essonne)

Pour la hausse des salaires

Débrayages à répétition

À l'usine Snecma de Corbeil (Essonne), l'activité essentielle est l'usinage des pièces de moteurs d'avion. Depuis deux semaines, plusieurs centaines de salariés débrayent tous les jours pendant une demi-heure, voire une heure, à la normale comme en équipe, pour réclamer une augmentation de salaire.

La visite récente des travailleurs en grève du montage de l'usine Snecma de Villaroche, l'embauche de deux intérimaires imposée il y a trois semaines par des débrayages dans un at-

elier et, enfin, l'annonce d'un bénéfice de 256 millions d'euros reversés à la holding, ont été des éléments motivants pour débrayer, d'autant que l'on était en pleine négociation salariale.

Nombre de travailleurs disaient : « cette fois on ne peut pas laisser ça là ». Les grévistes se sont montrés d'autant plus déterminés que, deux jours après le premier débrayage, comme pour faire un bras d'honneur aux grévistes, la direction annonçait, entre autres miettes, une augmentation de la prime d'équipe de

4 euros brut alors que les travailleurs réclament depuis des années son doublement !

La revendication principale est l'augmentation des salaires. Un autocollant fabriqué par les grévistes a rencontré beaucoup de succès dans l'usine. Et pour cause puisqu'il dit : « *Bechat (le PDG) : +35 % en 2005 et +17 % en 2006. Et toi ?* ». La volonté d'obtenir enfin une vraie augmentation unifie tous les salariés, en normale, en 3x8, en 2x8. Ils se mobilisent chaque jour pour réclamer 300 euros mensuels afin de retrouver le

niveau des paies d'il y a quinze ans.

Lundi 12 février, l'annonce que les syndicats, sauf la CGT, étaient prêts à signer l'accord salarial de la direction n'a pas découragé les grévistes. Cela est nouveau puisque, les deux années précédentes, ces signatures avaient suffi à stopper les mouvements. Le dynamisme des cortèges s'entend très fort entre les murs de cathédrale de l'atelier principal : pétards, fumigènes, klaxons, tandis que la direction cherche refuge régulièrement derrière des huis-

siers, qui notent tout et qui sont la risée des grévistes.

Mardi 13 février au matin, 350 grévistes sont allés informer la population de leur mouvement autour d'un rond-point stratégique, sur la RN7. Le mouvement a été reconduit comme chaque jour. D'autres initiatives sont en préparation. Lundi 19 février, les grévistes ont remis le couvert en défilant dans les ateliers, décidés à mettre de l'ambiance.

Correspondant LO



Les ouvriers de l'usine en grève envahissent le rond-point de la nationale.

• Plan « Hôpital 2012 »

L'hôpital public en danger

Mardi 13 février, Xavier Bertrand, ministre de la Santé, a présenté le futur plan quinquennal « Hôpital 2012 » d'un montant de dix milliards d'euros.

Ces investissements dans les établissements hospitaliers publics et privés doivent porter sur la mise aux normes de sécurité des bâtiments et équipements au regard des risques incendie, sismiques et liés à l'amiante. Ils prévoient aussi la climatisation de locaux, la modernisation des urgences et l'informatisation.

Concernant le personnel, si le ministre a déclaré qu'il fallait investir dans les logements et les crèches, par contre il n'a pas dit un mot sur l'extrême urgence d'investir dans l'embauche de salariés !

Mais l'enjeu essentiel pour Xavier Bertrand est une réorganisation nationale : « *Ces investissements doivent accompagner la recomposition hospitalière, fournir l'occasion de rapprocher les structures et les équipes hospitalières tant publiques que privées, comme à Melun.* » Cet exemple de Melun est la reconstruction d'un nouvel hôpital de 668 lits qui fusionnera l'hôpital public Marc-Jacquet et la clinique privée des Fontaines. L'opération,

financée à 80 % par les fonds publics, bénéficiera essentiellement aux propriétaires de la clinique privée et les activités les plus rentables lui seront réservées, comme la chirurgie programmée et la cardiologie.

Favoriser les établissements privés au détriment des soins et de l'hospitalisation publique, voilà en fait l'axe principal de ce

plan. Comme l'est le plan en cours du ministre précédent, Mattei, « Hôpital 2007 ». Le résultat risque de favoriser des soins de plus en plus à deux vitesses, en fonction des moyens financiers des malades !

Les dix milliards d'euros de ce plan 2012 seront financés, pour cinq milliards, par l'assurance-maladie (les cotisations

sociales sur les salaires) et pour cinq milliards par des emprunts à la charge des hôpitaux ! Quand on sait que deux hôpitaux sur trois ont terminé l'année 2006 avec un déficit de fonctionnement (1,2 milliard cumulé), ces nouvelles charges d'emprunts vont aggraver le manque de moyens du service public hospitalier.

Et l'État, qui doit plus de six milliards à la Sécurité sociale, ne met même pas la main à la poche pour ces investissements : l'argent des impôts va aux fabricants de canons (ou plutôt de sous-marins, porte-avions et autres Rafale) plutôt que de financer la santé publique !

Louis BASTILLE

• Institut Gustave-Roussy – Villejuif (Val-de-Marne)

Plan cancer... et plan social

L'institut Gustave-Roussy (IGR) est un centre de lutte contre le cancer, un établissement de santé de droit privé participant au service public hospitalier (PSPH) où travaillent environ 2 000 personnes. Comme beaucoup d'établissements de santé, il est soumis depuis plusieurs années à des contraintes financières croissantes de la part de l'État et de l'assurance-maladie.

C'est dans ce cadre qu'en septembre 2005, la direction de l'IGR décidait de transférer l'hôtellerie et la restauration à deux sociétés extérieures, ISS pour l'hôtellerie, et Médiwest pour la restauration. Les 200 salariés environ qui travaillaient à la restauration, au

ménage et à la distribution des repas voyaient alors leur contrat de travail transféré automatiquement chez ISS ou Médiwest qui ne cachaient pas leur intention de réduire à terme les effectifs d'environ 30 % !

En novembre 2006, les salariés de l'hôtellerie ont fait neuf jours de grève pour s'opposer aux reculs voulus par la direction. Parallèlement, une procédure était engagée par 54 salariés et la CGT de l'IGR devant le conseil de prud'hommes de Créteil contre le transfert des contrats de travail. Le 21 décembre, la justice annulait ce transfert et les 54 salariés réintégraient l'IGR.

Mais la direction de l'IGR

n'a pas accepté cette décision. Elle adressa un courrier aux salariés concernés, affirmant que la décision du tribunal ne remettait pas en cause l'externalisation, qu'il n'y avait plus de poste pour eux à l'IGR.

Les 54 salariés sont donc « dispensés d'activité » mais toujours rémunérés par l'IGR. La direction a réuni un comité d'entreprise et évoque la mise en œuvre d'une procédure de licenciement, qui ne concernerait que les 54 réintégré !

Médiwest et ISS ont donc dû recruter en catastrophe du personnel : des salariés bien souvent sans formation, autant dire que la qualité des repas et de l'hôtellerie s'en est ressentie !

Voilà la situation invraisemblable créée pour « réduire le déficit de l'IGR ». Les pouvoirs publics, bien que l'IGR soit financé par l'assurance-maladie et sous la tutelle de l'État, affirment pour l'instant qu'il s'agit d'une « affaire interne ».

Mais les salariés affirment toujours, avec juste raison, que « l'alimentation et le nettoyage font partie intégrantes de la prise en charge des malades ». Ils refusent tout licenciement économique.

Correspondant local

On peut trouver toutes les informations sur la lutte des salariés de l'IGR sur leur site internet : <http://igrenlutte.free.fr>

• Sanofi-Aventis – Vitry (Val-de-Marne)

La grève s'arrête, les revendications demeurent

Vendredi 16 février, après un mois de débrayages au rythme de 4 heures par jour et par équipe, la reprise du travail a été votée à l'usine de production de Sanofi-Aventis à Vitry.

Les travailleurs ont préféré reprendre le travail ensemble plutôt que de voir leur grève s'effiloche, bien que tous les problèmes à l'origine du conflit demeurent.

Les grévistes réclamaient 300 euros d'augmentation par mois : la direction n'a rien cédé sur les salaires. L'augmentation générale des salaires reste de 1,8 %, alors que le 13 février dans les salons de l'ancienne Bourse de Paris – tout un symbole – Sanofi-Aventis annonçait 7 milliards et 40 millions de bénéfices.

Les journalistes étaient venus constater la progression de 11 % des profits du trust pharmaceutique. À l'extérieur, la gendarmerie était venue en grand nombre à la demande de Sanofi-Aventis pour encadrer les salariés.

Ceux-ci, en effet, étaient venus manifester, réclamant l'embauche en CDI des travailleurs en contrat précaire. La direction générale a renvoyé les grévistes à la direction locale, chargée d'annoncer les postes qui pourraient être transformés en CDI, mais jusqu'à maintenant aucune transformation n'a eu lieu.

Les travailleurs en grève réclamaient le maintien des acquis, dont certains sont menacés suite à la fusion entre Sanofi et Aventis. Pour l'instant



les discussions continuent au niveau du groupe entre les organisations syndicales et la direction.

En même temps que la grève de Vitry, des travailleurs débrayaient dans de nombreux sites du groupe Sanofi pour les mêmes raisons, y compris dans

des usines qui ne revendiquaient plus depuis longtemps.

À Vitry, les grévistes savent qu'on ne pourra pas en rester là. Sanofi-Aventis n'en a pas fini avec la lutte des travailleurs pour l'emploi et les salaires.

Correspondant LO

• Sanofi-Aventis – Neuville (Rhône)

Profits records et... nouvelles suppressions d'emplois

En même temps qu'elle faisait connaître cette année encore des profits faramineux, la direction Sanofi-Aventis annonçait 118 suppressions de postes dans son usine de Neuville, près de Lyon. Elle prétexte l'arrêt de la production et des stocks importants de son antibiotique phare, le Kétek, pour justifier ce mauvais coup contre les travailleurs.

Les stocks importants du Kétek sont dus aux mauvaises ventes, suite à la mise en évi-

dence d'effets secondaires imprévus.

Déjà la direction vient de réduire les effectifs, en détachant 90 salariés de Neuville vers d'autres sites du groupe pour des durées allant de 6 à 18 mois. Elle avait aussi arrêté toutes les embauches prévues sur ses différents sites, notamment celles des travailleurs précaires.

Pour arriver à ces 118 suppressions d'emplois, elle propose au personnel des muta-

tions dans toute la France, dont un grand nombre à Marcy-l'Étoile, autre site de la région lyonnaise, qui fabrique des vaccins de Sanofi Pasteur. Cela s'adresse y compris aux 90 détachés qu'elle aimerait transformer en mutés définitifs !

Les moyens financiers ne manquaient pas à Sanofi Aventis, un des grands groupes mondiaux de la pharmacie, pour faire face à ce problème. Le groupe pourrait conserver ces

salariés à Neuville, sans compter que déjà un autre produit important, la Dronédarone, un anti-arythmique, devrait être en début de validation dans le courant de l'année, la production pouvant démarrer début 2009.

Mais la direction préfère supprimer des emplois et, comme tous les travailleurs le disent, se saisir de ce prétexte pour « dégraisser » les effectifs. Car partout elle cherche à réduire les coûts... de préférence sur le dos des travailleurs !

• Nos lecteurs écrivent

Harcèlement patronal

Chers camarades,
Le 14 novembre 2006, le patron de mon père a été condamné pour harcèlement moral à trois mois de prison avec sursis et à 500 euros d'amende. Mais comme vous allez le voir, ce n'est pas si cher payé.

L'affaire remonte à l'année 2001.

Mon père était alors employé dans une PME de plasturgie située près d'Angers. Pendant des mois, lui et deux autres cadres ont été victimes de la part du patron de pressions incessantes et, à la longue, insupportables, étant régulièrement insultés, menacés et même, à l'occasion, mal-

menés physiquement. « *Je vous casse quand je veux* » : ça faisait partie des propos les plus polis utilisés par le personnage pour les faire craquer.

En 2002, tous trois ont été licenciés pour « faute grave », sur la base de témoignages fabriqués de toutes pièces. Ils ont tout de suite décidé de contester leur licenciement devant les Prud'hommes, qui ont effectivement donné tort au patron, en qualifiant les licenciements « d'abusifs ». Ils ont décidé de ne pas en rester là et de porter la plainte au pénal.

Quand l'affaire est arrivée devant les tribunaux, l'avocat du patron a défendu son client en expliquant qu'il était « parti

de rien », qu'il avait monté son affaire « *en se retroussant les manches* » et que ce n'était pas un crime, quand même, d'être « *un patron à poigne* » ; s'il avait parfois été un peu brusque, c'était d'abord parce que « *son entreprise agissait dans un secteur hautement concurrentiel* ».

Un premier jugement a été rendu par le tribunal correctionnel d'Angers en avril 2006, condamnant le patron pour harcèlement ayant entraîné « *dégradation des conditions de travail* » et « *altération de la santé mentale* » de ses salariés. Le patron a fait appel de la décision mais le nouveau et dernier jugement du 14

novembre a heureusement confirmé la première décision.

Il faut toutefois préciser que la justice n'a pas retenu certaines des peines proposées, ni « l'interdiction de gérance pendant deux ans », ni l'amende de 10 000 euros, sous prétexte de ne pas faire couler une PME employant une trentaine de personnes !

Et puis, première plainte en octobre 2002, jugement définitif en novembre 2006 : on dirait que cela met plus de temps pour donner gain de cause à des salariés qu'à des patrons !

A.T. (Angers)

• SNCF

Des cadeaux à Connex-Suez

Depuis deux ans, la SNCF a décidé de rentabiliser son secteur Fret en supprimant un certain nombre de dessertes de clients trop petits à ses yeux. Elle a cessé de faire circuler des wagons isolés, pour se concentrer sur un nombre plus limité de gros clients, en n'assurant pour eux que des trains complets. L'Europe ayant mis fin au monopole de la SNCF pour le trafic marchandises, RFF (Réseau Ferré de France), propriétaire et gestionnaire des infrastructures ferroviaires, doit mettre ses lignes à disposition des compagnies ferroviaires privées, appelées « nouveaux entrants ». Ces derniers peuvent donc répondre aux appels d'offres des chargeurs (sociétés ayant des transports de masse à effectuer). La Connex, filiale de Suez, a emporté l'appel d'offre pour le transport d'une partie des eaux d'Evian.

Les trains assurant ce transport sont nombreux (plusieurs par jour, arrivant vides à Evian et repartant chargés). La Connex, comme d'ailleurs n'importe quelle compagnie privée, ne trouve aucun agent de conduite sur le marché du travail, hormis les agents de conduite retraités de la SNCF.

Embaucher les agents est une facilité pour la Connex, alors que la formation d'un conducteur de train prend 18 mois. Cette compagnie privée trouve là des agents tout formés, avec une expérience maximale.

Ajoutons que ces trains Connex sont tirés par des locomotives diesel. Acheter des motrices électriques revient très cher et, de toute façon, il n'y a pas un parc disponible, la SNCF elle-même étant en manque. Or les machines diesel signifient des temps de trajet plus longs pour les conducteurs qui ont « rempilé » et une pollution supplémentaire qui ne va guère dans le sens des discours actuels de nos dirigeants.

Correspondant LO

La campagne d'Arlette Laguiller

D'un meeting à l'autre

Les prochains meetings



Castres

Mercredi 14 février, près de 200 personnes sont venues écouter Arlette Laguiller à son meeting de Castres. Son allocution était précédée par l'introduction de la porte-parole régionale, Sandra Torremocha. Celle-ci montrait combien le département était profondément contrasté.

D'un côté, un des plus forts taux de chômage du pays et de nombreuses fermetures d'entreprises. Une précarité galopante avec pour exemple ces deux contractuels de La Poste qui en étaient pour l'un à 150 CDD et pour l'autre à 201 !

D'un autre côté, le Tarn abrite une des plus grandes fortunes professionnelles du pays. En effet Pierre Fabre est actionnaire (à 93 % !) des laboratoires pharmaceutiques du même nom. Après avoir racheté une hôtellerie de grand luxe, il y invite entre autres, VGE, Rocard, Fabius, Douste-Blazy, Malvy, président PS de la région... Et tout ce beau monde le lui rend bien : une bonne partie de ses frais de recherche étant assurée par l'État et les collectivités locales. C'est ainsi que Pierre Fabre s'est vu accorder toutes les facilités pour implanter un « pôle de recherche » sur les terrains de l'ex-AZF à Toulouse.

Arlette Laguiller, elle, rappelait que, le jour même où Total

affichait des profits records, en augmentation d'un milliard d'euros, les avocats du groupe faisaient tout pour le dédouaner de ses responsabilités dans le naufrage de l'Erika, dont les dégâts sont justement chiffrés à ce même chiffre d'un milliard !

Limoges

Vendredi 16 février, c'est la jeunesse des participants qui frappait à Limoges : la moitié des 300 personnes présentes étaient des jeunes, travailleurs, lycéens et étudiants.

Claudine Roussie, porte-parole régionale, a dénoncé les attaques contre tous les services publics (hôpitaux, écoles, transports, poste) car en supprimant des centaines d'emplois, les gouvernements successifs ont dégradé la vie de la population dans la Région Limousin, région pauvre, à l'habitat dispersé.

Elle a décrit les conditions de travail dans les usines comme Madranges, charcutier industriel connu par la pub pour son « jambon star » mais aussi pour la dureté du travail sur les chaînes de fabrication, l'exploitation des intérimaires et son attitude antisyndicale. Mais aussi chez Legrand, grand groupe, fabricant de matériel électrique, dont Ernest-Antoine Seillère est l'un des principaux actionnaires et qui a multiplié son bénéfice net par 2,5 en 2006 tandis que le

nombre d'intérimaires explosait dans l'entreprise.

Dans la salle, beaucoup de questions et de témoignages parlaient du chômage et de la précarité : des jeunes qui, même avec des diplômes, ne trouvent pas de travail et restent à la charge de leur famille, des chômeurs qui se heurtent à la rigidité de l'ANPE qui refuse de leur proposer certaines offres parce qu'ils manqueraient d'expérience, une employée de maison et auxiliaire de vie qui a douze employeurs, un coiffeur auquel le patron ne paie pas les heures supplémentaires, des « précaires » qui craignent de devenir SDF...

Nice

250 personnes sont venues écouter notre candidate dimanche 18 février dans une salle du Palais des expositions de Nice. Elle a été précédée par Isabelle Bonnet, porte-parole régionale, qui a montré en quoi la situation dans les Alpes-Maritimes reflétait les problèmes du pays.

Attentive, populaire, la salle s'intéressait vivement aux argumentations et manifestait son accord en particulier quand notre camarade Arlette Laguiller dénonçait la politique du gouvernement et la politique passée et en projet de Nicolas Sarkozy. Son exposé fut salué de chaleureux applaudissements, interrompus pour donner la parole à la salle.

LE MANS

Vendredi 23 février
à 20 h 30

Palais des congrès
et de la culture
2, rue d'Arcole

NANCY

Mercredi 28 février
à 18 h 30

Palais des congrès
Rue du Grand-
Rabbin-Haguener

CHÂTEAUROUX

Vendredi 2 mars
à 20 h 30

Salle La Fontaine
Centre universitaire,
15, rue de la République

MONTBÉLIARD

Dimanche 4 mars
après-midi

Halle polyvalente
dans le cadre de la fête locale
de Lutte Ouvrière

MONTPELLIER

Vendredi 9 mars
à 20 h 30

Novotel Montpellier-sud
125 bis, avenue de Palavas

ROUEN

Vendredi 16 mars
à 18 h 30

Salle Sainte-Croix-des-Pelletiers
(près de la place
du Vieux-Marché)

CREIL

Samedi 17 mars
à 18 h 30

dans le cadre
de la fête locale de Lutte Ouvrière

BORDEAUX

Mardi 20 mars
à 20 h 30

Athénée municipal
Place Saint-Christoly

TOURS

Vendredi 23 mars
à 20 h 30

au Vinci,
auditorium Descartes

GRENOBLE

Lundi 26 mars
à 18 h 30

CAEN

Mercredi 28 mars
à 18 h 30

Centre de congrès

**Dimanche 15 avril
à 15 heures
au**

Zénith de Paris

Métro Porte de Pantin

Tous meetings : entrée libre

**Le site
de la campagne
www.arlette-laguiller.org**

**À la radio
et à la
télévision**

Vendredi 23 février
sur France 2
à 7 h 40

Invitée des 4 Vérités

Lundi 26 février
sur TF1
à partir de 20 h 50
L'une des invités de *J'ai
une question à vous
poser*

Lundi 12 mars
sur France 3
à partir de 20 h 50
L'une des invités de
Spécial Campagne

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être

envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne

physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut

excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.